

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+ Imprimante HP 1515

**145.000 Fcfa HT**

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3608 du Mardi 12 Juillet 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Euro 2016

## Le Portugal gâche la fête... des Français!



Eder (n°9), le buteur portugais qui a brisé le rêve de la France (P.13)

Comité de direction Université Marien Ngouabi

## Vers un budget de 43 milliards de francs Cfa pour 2017



Louis Bakabadio, président du comité de direction (P.3).

Musique

## Virtuose de la sanza, Papa Kourand est décédé à Brazzaville

(P.12)

Première édition de la foire multisectorielle à Brazzaville

## Valoriser les produits et services, pour promouvoir la diversification économique

(P.3)

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement



## Pour Thierry Mougalla, il n'y a pas de crise post-électorale, les institutions fonctionnent bien

(P.6)

Atelier de validation de la 7<sup>e</sup> édition de la liste nationale des médicaments essentiels

## Une bonne sélection des médicaments contribue à réduire le fardeau de la maladie...

(P.11)

*Coup d'oeil en biais*

**Le gouvernement a 15 jours, pour régler les problèmes de l'Université Marien Ngouabi!**

(P.6)

**OKEN PALACE HOTEL**  
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où!  
A partir de 25.000 Fcfa

**OKEN PALACE HOTEL**

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89

# APPELS A CANDIDATURE

## Une importante institution financière recherche dans le cadre de la réorganisation de ses directions pour répondre aux objectifs stratégiques

### 1- **Assistant Maîtrise d'Ouvrage**

Sous la responsabilité du Chef de Département Pilotage et Maîtrise d'Ouvrage, vous aurez pour missions:

- S'assurer du maintien en conditions opérationnelles d'un portefeuille d'applications et des différents processus afférents aux cycles amont de qualification, intégration et recette de ces mêmes applications;
- Coordonner la gestion des incidents et des changements avec les fournisseurs;
- Communiquer et restituer quant aux résultats espérés et obtenus;
- Collaborer aux plans d'amélioration et aux innovations éligibles au titre du Schéma Directeur.

#### Tâches principales liées au poste

- Gérer en coordination avec les parties prenantes, la roadmap de chacune des applications;
- Suivre les incidents et demandes relatifs à chacune des applications en s'assurant du respect des modes opératoires des intervenants;
- Gérer la maintenance et la documentation de chacune des applications;
- Elaborer et faire valider les dossiers de demande d'évolutions incluant les spécifications fonctionnelles, les cahiers de recette d'intégration et utilisateurs, les processus de gestion des données par environnement;
- Gérer les références croisées et impacts sur les autres applications;
- Participer aux groupes de travail sur les activités de réalisation avec les fournisseurs;
- Animer les activités de recette, validation et formation sur les corrections et les évolutions;
- Participer aux groupes de travail sur les plans d'amélioration avec les métiers;
- S'assurer de la cohérence de l'expérience utilisateurs au travers des applications et des rôles;
- Faire la restitution à la hiérarchie.

#### Exigence du poste:

BAC+5 en informatique de gestion avec une expérience en développement ou pilotage de projet sur des solutions du marché.  
Etre rigoureux, réactif et innovant.

### 2- **Fiscaliste**

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Financières, vous aurez pour missions:

- Etablir les déclarations fiscales de la banque;
- Etablir la DSF et autres déclarations exigées par la réglementation fiscale en vigueur;
- Suivre des points fiscaux avec les CAC, contrôle et consultant.
- Etablir une cartographie des risques fiscaux de la banque;
- Mettre en place une stratégie d'optimisation fiscale des revenus de la banque;
- Suivre la relation avec l'UGE et un suivi des affaires en contentieux fiscal;
- Suivre les dossiers de créances clientèles déclassées en contentieux;
- Calculer le résultat.

#### Exigence du poste

De formation Bac + 4 en expertise comptable, vous avez:

- La maîtrise de la réglementation fiscale en vigueur au Congo;
- La maîtrise de la comptabilité générale et bancaire des Etats CEMAC;
- Une bonne connaissance technique des lois et circulaires de la fiscalité internationale;
- Une bonne capacité rédactionnelle.
- Une bonne connaissance du Pack Office (Word, Excel, Access).
- Un sens aigu des responsabilités et de priorisation des tâches;

- Un sens de travail d'équipe;
- Une bonne culture générale et un grand sens de disponibilité et de partage.

### 3- **Agent ALM**

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires Financières, vous aurez pour missions:

- Mettre en place une stratégie ALM de la banque;
- Suivre les décisions du comité ALM;
- Etablir le reporting mensuel de gestion ALM;
- Suivre les prix de cession interne des emplois et ressources de la banque;
- Suivre les placements de la banque;
- Optimiser les fonds propres et structure des dépôts et crédits de la banque;
- Suivre le cash polling au niveau du réseau.

#### Exigence du poste

De formation Bac + 4 en finance et statistique, vous avez:

- Une bonne connaissance de la gestion financière;
- La maîtrise de la comptabilité générale et bancaire des états CEMAC;
- Une bonne maîtrise de la modélisation;
- Une bonne connaissance du dispositif Bâlois;
- Une bonne connaissance du Pack Office (Word, Excel, Access).
- Un sens aigu de responsabilité et de priorisation des tâches;
- Un sens de travail d'équipe;
- Une bonne culture générale et un grand sens de disponibilité et de partage.

### 4- **Inspecteur Sénior**

Sous la responsabilité du Directeur de l'Audit, vous aurez pour mission:

- Participer à l'établissement et à la réalisation du plan d'actions annuel d'inspection de la direction de l'audit et veiller au suivi de la mise en œuvre des recommandations émises;
- Répondre aux demandes ponctuelles émanant de la Direction Générale;
- Contribuer activement à donner une assurance sur le degré de maîtrise des risques au sein des entités contrôlées;
- Concourir à l'amélioration des opérations et processus de la banque et à la création de valeur ajoutée;
- Gérer le portefeuille de missions affectées à votre entité.

#### Tâches principales liées au poste

- Elaborer les plans d'action, les rapports d'activité et les bilans de suivi des recommandations de l'inspection;
- Désigner les équipes et suivre le déroulement des différentes phases de chaque mission menée par son équipe;
- Veiller à l'optimisation continue de l'organisation de l'inspection et au développement des compétences de son équipe;
- Dresser un planning de formation pour le personnel de l'inspection et veiller au suivi;
- Veiller à la recherche et au recueil d'informations et de données pertinentes relatives aux entités contrôlées;
- Présenter les travaux et les états d'avancements des missions auprès de la hiérarchie à travers les comités et les réunions ad hoc;
- Tenir des réunions d'information avec son équipe;
- Veiller au suivi de la mise en œuvre des recommandations relatives aux missions d'inspection réalisées;
- Définir, constituer et harmoniser les outils méthodologiques nécessaires à la réalisation des missions d'inspection;
- Veiller à la réalisation des missions conformément aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne;
- Veiller à la qualité du contrôle interne et s'assurer que ses procédures et son organisation permettent

- de vérifier et d'améliorer la sécurité et la fiabilité des opérations;
- Contrôler le dispositif de maîtrise des risques et évaluer les niveaux de risque effectivement encourus;
- Examiner les rapports et les recommandations issus des missions d'inspection;
- S'assurer du respect des exigences liées aux activités de l'audit interne;
- Veiller au respect des procédures, règles, outils et dispositions mis en place;
- Veiller à la mise à jour de la documentation des procédures (programme de travail, check-list, support d'enregistrement);
- Réaliser ses activités conformément au code déontologique de la direction de l'audit interne.

#### Exigence du poste

De formation BAC+5 en audit, contrôle de gestion, finances et comptabilité avec un minimum de 4 ans d'expérience, vous avez

- Une connaissance approfondie en audit, finance et comptabilité;
- Une connaissance de l'environnement bancaire congolais et CEMAC;
- La capacité de gestion et d'encadrement d'une équipe;
- La technique de motivation et de coaching;
- L'aptitude à fédérer une équipe autour d'un objectif commun;
- La maîtrise des techniques d'audit et de contrôle;
- La maîtrise des outils bureautiques;
- La capacité de gestion des situations conflictuelles;
- La rigueur, la discipline et le sens de responsabilité;
- L'indépendance et l'impartialité;
- L'esprit d'initiative et la pro activité.

### 5- **Inspecteurs/Auditeurs Juniors**

Sous la supervision d'un inspecteur/auditeur sénior et/ou chef de mission, l'inspecteur/Auditeur Junior aura en charge le contrôle de la régularité des opérations, des dossiers et des comptes. Il apporte aide et assistance au sein des équipes et collabore directement avec les auditeurs séniors pour acquérir de nouvelles connaissances.

#### Tâches principales liées au poste:

- Acquérir la démarche et la méthodologie de l'audit interne;
- Contrôler la régularité et la sincérité des données comptables et des dossiers;
- Reporter les informations qui concourent à la fiabilité des résultats;
- Assurer une veille sur des domaines de gestion sensibles ou présentant un intérêt pour la croissance de la banque;
- Acquérir la culture de l'équipe de travail (adopter un comportement et parler le même langage);
- Assurer la retransmission commentée des informations au sein des équipes;
- Assister les inspecteurs/auditeurs séniors et chefs de mission dans la réalisation des missions;
- Participer à la phase de réalisation des plans de mission;
- Réaliser les premiers travaux de recherche et d'investigation;
- Rédiger les premières synthèses.

#### Exigence du poste

De formation BAC+5 en contrôle et audit, vous avez :

- La rigueur;
- L'écoute active;
- Le sens du questionnement;
- L'intégration d'informations variées (comptables, humaines...) caractérisant l'activité interne de la banque; le sens de l'organisation;
- L'esprit d'analyse;
- L'aisance relationnelle et la capacité d'adaptation.

N.B: Les dossiers de candidature (Lettre de motivation, copies légalisées des diplômes, curriculum vitae) doivent être transmis à l'adresse suivante: institutionfinanciere1@gmail.com  
La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 Juillet 2016. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un entretien.

Première édition de la foire multisectorielle à Brazzaville

## Valoriser les produits et services, pour promouvoir la diversification économique

Le C.c.c.e (Centre congolais du commerce extérieur) a ouvert, à Brazzaville, la première édition de la foire multisectorielle de Brazzaville, sur le thème: «Valorisation des produits et services pour une transformation structurelle, en vue de la diversification de l'économie congolaise». Ouverte par le ministre du commerce extérieur et de la consommation, Landry Euloge Kolélas, en présence des membres de son cabinet, des directeurs généraux relevant de son département ministériel, dont Basile Obongui, directeur général du C.c.c.e, cette foire, qui se tient dans les jardins du Palais des congrès, à Brazzaville, du 8 juillet au 9 août 2016, offre des espaces de 51 stands, dont 32 couverts et 12 en plein air et 7 stands gastronomiques (restaurants). Selon les organisateurs, 50.000 visiteurs y sont attendus.



Landry Euloge Kolélas (à dr.) coupant le ruban symbolique.

La plupart des secteurs d'activités (industrielles, agro-pastorales, artisanales, etc.) y sont représentées. Les produits qui y sont présentés proviennent de tous les départements du Congo, pour faire la promotion du «made in Congo». Cette première édition, qui se tient 15 ans après la dernière organisée dans la capitale, «va servir de relance du Centre congolais du commerce extérieur qui a traversé un temps de morosité très difficile. Après l'organisation de celle-ci, le C.c.c.e va réaliser les études du potentiel exportable et des études des marchés extérieurs, afin d'assurer, techniquement, la promotion des exportations congolaises», a dit le directeur

général Basile Obongui. Le C.c.c.e a été le parent pauvre de la politique du Congo. Il a été dépossédé de son patrimoine, notamment son parc d'exposition de Brazzaville, au profit du Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, en face du Palais des congrès. Quant au site de Pointe-Noire, il a été repris par le Conseil municipal, au motif que le terrain n'a jamais été acquis, de manière légale, par le Ministère du commerce qui n'en détenait pas un titre foncier. Ce qui fait que le gouvernement ne dispose plus de site d'exposition commerciale, dans aucune ville du pays. Comment parler alors de la diversification de l'économie nationale, si l'Etat

n'a pas les moyens de faire la promotion du «made in Congo». C'est tout l'enjeu de la bataille du Centre congolais du commerce extérieur qui, en lançant la première édition de la foire multisectorielle, entend prouver l'importance, pour l'économie nationale appelée à se diversifier, pour sortir de la dépendance du pétrole, de disposer de sites d'exposition dédiés à la promotion de ce qui est produit au Congo, afin de conquérir des marchés au niveau international et, en même temps, attirer les investisseurs dans le pays. Le ministre Landry Euloge Kolélas a, d'ailleurs, souligné l'absence d'un véritable parc d'exposition pour l'organisa-

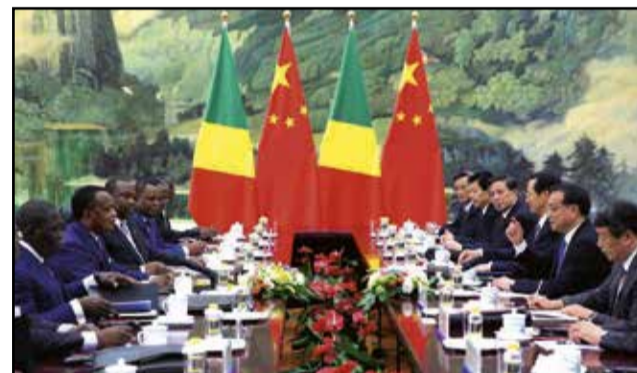
tion de manifestations commerciales, à Brazzaville. «Le commerce prend, chaque jour, de l'ampleur et devient, sans conteste, le moteur essentiel de la croissance économique. Ceci dénote, de nos jours, qu'aucun ne peut plus vivre en autarcie économique. D'où la nécessité d'organiser cette foire multisectorielle qui permet de présenter les productions congolaises dans toute leur diversité», a-t-il dit, dans son allocution, en précisant: «L'organisation de cette foire s'inscrit parfaitement dans la politique de développement économique promue par le président de la République».

Pascal Azad DOKO

Présidence de la République

## Retour à Brazzaville du couple présidentiel, après la visite d'Etat en Chine

Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a regagné la capitale, Brazzaville, dimanche 10 juillet 2016, dans l'après-midi, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, et de la délégation qui l'a accompagné durant sa visite d'Etat en République Populaire de Chine, du 4 au 8 juillet dernier. Plusieurs accords y ont été signés, dont celui relatif à la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire. A la fin de sa visite d'Etat, le président congolais a estimé que «l'évolution de la Chine depuis la politique de réforme et d'ouverture» est «spectaculaire». Il pense qu'après sa visite d'Etat, la coopération bilatérale entre le Congo et la Chine est «montée en puissance». En principe, le président de la République



La séance de travail entre les deux parties.

devrait se rendre, à la fin de cette semaine, à Kigali (Rwanda), où se tient, du 10 au 18 juillet 2016, la 27<sup>e</sup> session ordinaire de l'Union africaine, sur le thème: «L'année africaine des droits de l'homme avec un focus particulier sur les droits des femmes». C'est le dernier sommet de la présidente de la Commission de l'Union africaine, la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma, qui est sur le départ. Ce sommet sera, donc, au-delà du thème, hautement diplomatique, avec l'élection du successeur de Mme Zuma.

## Comité de direction Université Marien Ngouabi

# Vers un budget de 43 milliards de francs Cfa pour 2017

Le comité de direction de l'Université Marien Ngouabi a tenu sa session budgétaire pour l'exercice 2016-2017, mercredi 6 juillet 2016, dans les locaux de la Grande bibliothèque universitaire, à Brazzaville, sous la présidence de Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation, à la recherche scientifique et à la formation professionnelle du président de la République. Les administrateurs ont adopté le projet de budget exercice 2017 à la somme de 43.088.967.683 de francs Cfa, contre 35.032.300.769 francs Cfa pour les prévisions budgétaires de l'exercice 2016, soit une augmentation de 23%.



Vue des administrateurs. Au premier plan: le Pr Paul Louzolo-Kimbembe, recteur par intérim, et Gabriel Ahomo, secrétaire général de l'université.

L'augmentation du budget de l'Université Marien Ngouabi s'inscrit dans la perspective de s'arrimer aux standards internationaux pour l'organisation des enseignements du système L.m.d (Licence-master-doctorat) adopté depuis l'année académique 2007-2008. Ce système induit des contraintes, dont la mise en œuvre nécessite de substantielles ressources financières, matérielles et humaines. Ouvrant les travaux de la session budgétaire du comité de direction de l'Université Marien Ngouabi, Louis Bakabadio a souligné l'intérêt et le rôle de l'Université. «Pour remplir ses missions, l'université a

besoin des moyens financiers à la hauteur de ses charges. En cette année de rupture, il conviendrait que toutes les autorités impliquées, d'une manière et d'une autre, dans la chaîne décisionnelle budgétaire, adoptent des procédures transformationnelles, pour épargner notre Alma mater des discontinuités, des temps morts, des grèves inutiles dans l'offre de l'acte pédagogique et de recherche. Quant au personnel de l'université, en ce temps de vache maigre, le maître-mot est la rigueur: rigueur dans la gestion des heures complémentaires et supplémentaires; rigueur dans les dépenses de fonctionnement; rigueur dans la

présence au poste de travail», a-t-il déclaré. Cette session a rassemblé les administrateurs venus de plusieurs administrations publiques, ainsi que les représentants des syndicats des travailleurs et des étudiants. Ils ont examiné et adopté plusieurs affaires, entre autres: le projet de décision fixant les taux des droits d'inscription; le compte administratif exercice 2015; le compte de gestion exercice 2015; le projet de budget exercice 2017 et le dossier éméritat. En ce qui concerne les taux

d'inscription, le comité de direction s'est accordé sur le principe d'une inscription pédagogique qui prend effet, pour le cycle doctoral, à compter de l'année 2016-2017. Pour les cycles licence et master, la question sera examinée ultérieurement. Concernant le compte administratif, le comité de direction a demandé aux services financiers de l'université de préciser, à l'avenir, que ce document soit établi sur la base des ordonnancements, pour en faciliter la compréhension. Le compte de gestion exercice 2015 a été

adopté, après avoir constaté la conformité des résultats dans l'exécution budgétaire entre le compte de gestion et le compte administratif de l'ordonnateur. Les échanges fructueux ont permis aux membres d'adopter le projet de budget exercice 2017, tout en demandant une rigueur dans la gestion des heures complémentaires et supplémentaires, en vue de la réduction des charges. Le comité de direction a attribué au Professeur Charles Gombe Mbalawa, le titre de Professeur

émérite de l'Université Marien Ngouabi. Clôturant les travaux, le président du comité de direction a lancé un appel au travail: «Nous avons, ensemble, pris des résolutions de nous mettre au travail, afin de produire des ressources humaines de qualité capables de relever les grands défis qui se posent à la société congolaise».

Philippe BANZ

### LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**Président:**  
Mgr Miguel  
Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire  
**Vice-Président**  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville  
**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA  
**Secrétaire de rédaction**  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72/  
01 116 63 33

**Saisie&Montage (PAO):**  
Atelier La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tél.: 06.889.98.99  
05.528.03.94  
Pointe-Noire:  
Tel:05.557.78.71  
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,  
A côtés des DEPECHEs DE BRAZZAVILLE  
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857  
E-mail: norbertmad@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE GENERALE CONGO**  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 13.500.000.000 F. CFA  
SIEGE SOCIAL: Centre-ville de Brazzaville - Avenue AMILCAL CABRAL,  
REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM: BZV 11 B 2902

**DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT**

Aux termes de la lettre datant du 15 juin 2015, déposée au rang des minutes de Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 17 Juin 2016, dûment enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), le 20 juin 2016, sous Folio 107/5, n°1288, Monsieur MBOULOUKOUÉ Arnel, Directeur Général Adjoint de SOCIETE GENERALE CONGO, a mis volontai-

rement un terme à ses fonctions de Directeur Général Adjoint.

Dépôt de deux expéditions de cette lettre a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

*Pour insertion,*  
**Maître Norbert MADZOU,**  
Notaire.

«NSIA ASSURANCES» S.A.  
Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
Au capital de 2.500.000.000 Francs CFA  
Siège social: 1, Avenue Foch, Angle Rue du Sergent Malamine  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM: 07 B 345

**AUGMENTATION DU CAPITAL  
PASSE DE  
2.500.000.000 FRANCS CFA A 4.000.000.000 FRANCS CFA**

I - Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du quinze avril deux mille seize, reçu en dépôt le seize juin deux mille seize par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire associé (SCP J. A. MISSAMOU & G. E. M. BIMBENI, titulaire d'un office à Brazzaville); enregistré le dix-sept juin deux mille seize, EDT-Bacongo, Brazzaville, sous Folio 09819-N°1067, les actionnaires ont décidé:

- L'augmentation du capital social en numéraires d'UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS CFA.

DECLARATION NOTARIEE DE SOUSCRIPTION ET DE VERSEMENT CONSECUTIVE A L'AUGMENTATION DE CAPITAL. II - Aux termes

de la déclaration notariée de souscription et de versement de la société sus dénommée consécutive à l'augmentation du capital, reçue par le Notaire sus nommé, le vingt-neuf juin deux mille seize; enregistré le même jour, à l'EDT-Bacongo, sous Folio 105/2 - N° 1127, les actionnaires ont versé sur le compte bancaire de la société, la somme d'UN MILLIARD CINQ CENT MILLIONS DE FRANCS CFA représentant le montant de ladite augmentation de capital.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2//16-1295, le 06/07/2016.

*Pour Avis*

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès

BANQUE MONDIALE

**MINISTERE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE**  
Unité de Coordination du Projet  
Courriel :pstatcongo@hotmail.com

**N° Avis: AMI N°14/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16  
Financement IDA 5500 CG**

**«RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ANIMATION D'UN  
ATELIER DE FORMATION A L'UTILISATION DU MODULE D'ELABORATION DES COMPTES  
NATIONAUX «ERETES»»**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du «Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT)», et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: «Recrutement d'un consultant international en vue de l'animation d'un atelier de formation à l'utilisation du module d'élaboration des comptes nationaux «ERETES»

2- L'objectif de la mission du consultant est de renforcer les capacités des cadres en charge d'élaboration des comptes nationaux de l'INS dans l'utilisation de l'outil informatique ERETES.

De façon spécifique, il s'agira de:

1. animer l'atelier de formation au module ERETES 2008 à l'intention des comptables nationaux;
2. asseoir une compréhension commune sur les concepts et les techniques de formulation

des requêtes personnalisées;

3. utiliser les outils périphériques;
4. montrer comment faire des synthèses des travaux.

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

4- Le Profil du consultant

- être titulaire, d'un diplôme d'ingénieur statisticien économiste ou d'un diplôme équivalent
- avoir au minimum huit (8) années d'expérience professionnelle dans le domaine de la statistique
- avoir une expérience pratique dans l'élaboration et la production des comptes nationaux avec l'outil ERETES, avoir une grande capacité de rédaction de notes méthodologiques;
- avoir des aptitudes à communiquer, à conduire des réunions et à animer des ateliers et séminaires de formation. Il doit être à même de travailler sous pression; avoir une connaissance parfaite du français (oral et écrit).

5- La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6- Les services du consultant s'étalent sur deux semaines pour une prestation de 10 jours ouvrables de travail effectif.

7- Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

8- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 26 juillet 2016 à 16h00 et porter clairement la mention (Candidature au poste de consultant individuel international en vue de l'animation d'un atelier de formation à l'utilisation du module d'élaboration des comptes nationaux «ERETES»

Bureau Passation de Marchés  
A l'attention du Coordonnateur  
PROJET DE RENFORCEMENT  
DES CAPACITES EN STATISTIQUES  
UNITE DE COORDINATION DU PROJET,  
À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE  
L'AMBASSADE DES ETATS UNIS  
D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC1,  
PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT  
2 BACONGO  
Tél: +242 22 613 31 08:  
pstatcongo@hotmail.com

Projet Unesco-C.f.i.t Congo

Cinq cents enseignants du primaire et du secondaire formés en T.i.c et T.i.c.e

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Unesco-C.f.i.t Congo portant sur le «renforcement des capacités des institutions de formation de formateurs et organisation de la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire au Congo», l'Unesco a lancé, lundi 4 juillet 2016, à l'auditorium de la Grande bibliothèque universitaire, à Brazzaville, la formation de 500 enseignants du primaire et du secondaire en T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) et T.i.c.e (Technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation).

C'est le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean-Richard Itoua, président du comité de supervision du Projet C.f.i.t-Congo, qui a ouvert les travaux de formation des cinq cents enseignants, en présence de Mme Ana Elisa de Santana Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, de Xia Huang, ambassadeur de la République Populaire de Chine au Congo, d'Anthony Kwaku Ohemeng Boamah, coordonnateur du système des Nations unies au Congo, et de Jean Goma-Maniongui, coordonnateur du Projet Unesco-C.f.i.t Congo. Selon Jean Goma-Maniongui, le Projet Unesco-C.f.i.t Congo est une des huit branches du Projet «Fonds en dépôt de la République Populaire de Chine à l'Unesco», pour aider l'organisation onusienne à améliorer la formation des enseignants dans plusieurs pays africains (Namibie, Tanzanie, Ouganda, RD Congo, Ethiopie, Côte d'Ivoire, Libéria, Congo, etc.). Les principaux objectifs de ce projet sont de renforcer

les capacités des institutions de formation de formateurs (Ens, Eni Brazzaville, Dolisie, Owando); équiper quatre salles de formation multimédia à l'Ens et dans les trois Eni; renforcer les capacités des superviseurs pédagogiques en ingénierie de la formation; produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques; rendre effective la formation continue des enseignants du primaire et du secondaire. Ainsi, dans le cadre de ce projet, quatre salles des institutions de formation de formateurs ont été équipées de 24 ordinateurs, de casques et d'un vidéoprojecteur. Des formations en T.i.c et en T.i.c.e y sont dispensées, respectivement pour les formateurs de l'Ens et de l'Eni de Brazzaville. Dans son allocution, Mme Ana Elisa de Santana Afonso a mentionné que les T.i.c permettent de stimuler les échanges entre enseignants, par la mise en place des forums de discussion, de faciliter l'accès à des bibliothèques numériques et



Une vue des participants.

des contenus spécifiques, ainsi que de contribuer à l'amélioration de la qualité du processus d'enseignement-apprentissage. Selon elle, la mise en place des centres de ressources multimédia permettra aux institutions de formation, à Brazzaville, Dolisie et Owando, d'être connectées et, dans les deux années à venir, Ouessou et Pointe-Noire recevront leurs centres de ressources multimédia. La plateforme, a-t-elle indiqué, qui sera bientôt mise en place, mettra en ligne une multitude de contenus produits localement par des cadres et experts congolais. La production des contenus locaux compte, à ce jour, un total d'environ 800 pages, réalisées pendant deux ans. Les contenus développés couvrent des thèmes divers, entre autres: la pédagogie, la gestion scolaire et la supervision pédagogique, la législation, la déontologie et l'administration scolaire, l'initiation à la recherche-action,

l'initiation aux didactiques des disciplines. Ouvrant les travaux, Bruno Jean-Richard Itoua a remercié les acteurs de ce projet de doter le pays d'enseignants, de formateurs, de personnes chargées de transmettre le savoir et la connaissance, en utilisant les moyens les plus modernes de travail. «J'espère que l'enseignement supérieur va contribuer à créer l'environnement numérique global sans lequel le projet n'atteindra pas ses objectifs. Le gouvernement congolais, par ma voix, prend l'engagement et veillera à ce que ce projet soit prolongé par un cadre général plus large de développement des T.i.c et T.i.c.e dans l'ensemble du système éducatif national», a-t-il déclaré.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Circonscription scolaire de Kinkala 1 (département du Pool)

Plus d'une centaine d'enseignants du primaire et de l'alphabetisation formés aux méthodes pédagogiques

Un séminaire de formation des enseignants du cycle primaire et ceux évoluant dans les centres d'alphabetisation de la circonscription scolaire de Kinkala 1, s'est tenu, du 30 juin au 2 juillet 2016, à l'école primaire Moundongo de Kinkala, communauté urbaine et chef-lieu du département du Pool.

Initié par la section Congo de l'A.f.d (African futur development), une O.n.g anglaise spécialisée dans le développement social, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation, ce séminaire de formation a regroupé 109 enseignants issus de cinq écoles primaires et de sept centres d'alphabetisation de la première circonscription scolaire de Kinkala.

Animé par trois formateurs (Albert Ndala, Christine Batina et



Les membres du présidium.



Les participants.

Antoine Massamba, respectivement, conseillers pédagogiques et chef de la circonscription scolaire de Kinkala 1), le séminaire de formation des enseignants du cycle primaire et ceux évoluant dans les centres d'alphabetisation a abordé quatre thèmes: «La définition des différents concepts pédagogiques»; «L'enseignement de la géométrie»; «Le but et l'importance de la géométrie»; «La démarche didactique et la gestion administrative». Ce séminaire rentre dans le cadre du projet intitulé: «Promotion, amélioration des conditions d'apprentissage, de gestion administrative et de la qualité des enseignants en milieu rural au Congo».

Placé sous les auspices d'Auguste Bidzouta, directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation au Pool, en présence de Richard Missié, coordonnateur de l'A.f.d Congo, et Albert Massamba, inspecteur de la circonscription scolaire de Kinkala 1, ce séminaire avait pour but d'amener les enseignants du cycle primaire et des centres d'alphabetisation à assimiler les notions et méthodes pédagogiques de qualité, pour un meilleur rendement sur le terrain, en vue de pallier les manquements constatés lors des différents examens d'Etat, pour un système éducatif performant.

Selon le coordonnateur de l'A.f.d Congo, ce séminaire est la suite logique des deux premiers tenus au mois de novembre 2015 et qui avaient réuni les enseignants de Ouessou et Mokeko, dans le département de la Sangha, et ceux de Lekana, dans le département des Plateaux. Ces formations, qui vont se poursuivre dans d'autres départements, visent le renforcement des capacités des enseignants.

Soucieux de la performance du personnel enseignant de sa circonscription scolaire, Auguste Bidzouta a relevé: «Les défis permanents au sein de notre administration se ramènent à l'efficacité, la performance et à l'excellence dans le travail attendu par les élèves et les populations. Il s'agit de favoriser l'éclosion et les compétences des enseignants et encadreurs, au plan administratif, pédagogique et déontologique, renforcer leurs capacités, afin de capitaliser les graves manquements observés à travers l'éthique professionnelle qui sont les véritables causes de la faiblesse du système éducatif congolais, en vue d'obtenir des meilleurs rendements scolaires», a souligné le directeur départemental de l'enseignement au Pool.

Au terme de ce séminaire, les participants qui se sont imprégnés des techniques nécessaires basées sur la définition des différents concepts pédagogiques, l'enseignement de la géométrie, la mesure et l'éthique professionnelle, le but et l'importance de la géométrie, la démarche didactique et la gestion administrative, ont fait des propositions à l'endroit des décideurs, pour que ce genre de formations se pérennisent. Désormais, les enseignants se devront de s'orienter vers un changement qualitatif de leurs contenus, en introduisant dans leurs fiches pédagogiques, les notions assimilées sur les questions de formation qui se posent à la jeunesse.

Pascal BIOZI KIMINOU

Assemblée nationale

Yves-Bernard Mahoungou-Massila inhumé à Koungou, son village natal

Décédé le 18 juin 2016, au Maroc, à l'âge de 63 ans, Yves Bernard Mahoungou-Massila, député de la circonscription unique de Kimongo (département du Niari), a été inhumé, le 7 juin 2016, à Koungou, son village natal. A Brazzaville, l'illustre disparu a eu droit à l'hommage de son parti, le P.c.f (Parti congolais du travail), au quartier Mpila, et à celui de l'Assemblée nationale, au Palais des congrès. C'était en présence de Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, André Obami-Itoua, président du sénat; du ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur de cabinet du chef de l'Etat; des ministres Pierre Mabiala, Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint-Eudes, Benoît Baty et Digne Elvis Okombi-Tsalissan; de Lamyry Nguelé, président de la Commission de lutte contre la corruption; des parlementaires; des parents, amis et connaissances, etc.



Justin Koumba se recueillant devant la dépouille mortelle.

Né le 15 juin 1953, à Koungou, Yves Bernard Mahoungou-Massila ne répondra plus à l'appel des députés. L'hommage des parlementaires à l'un des leurs qui a quitté la terre des hommes était plein d'émotion, ressentie dans l'oraison funèbre lue par le député Delphin Loamba. Economiste de formation, Yves Bernard Mahoungou-Massila, père de six enfants, était député de la circonscription unique de Kimongo, depuis 2002, sous le label de l'A.d.k (Association pour le développement du district de Kimongo). Membre de la commission affaires administratives et juridiques de l'Assemblée nationale, il fit ses études primaires à Boukou-Moukongo, à Kimongo, et à Loudima gare, où il obtint son C.e.p.e (Certificat d'études primaires

élémentaires); les études secondaires au collège Hammar, à Dolisie, sanctionnées par un B.e.m.g (Brevet d'études moyennes générales), puis un baccalauréat, série C, au Lycée Karl Marx, à Pointe-Noire, en 1975. Il poursuit ses études à l'école nationale d'administration de Brazzaville où il en sort avec un diplôme de statistique. Intégré à la Fonction publique, Yves-Bernard Mouhoungou-Massila est affecté au Ministère des transports et des travaux publics, en 1979. Il gravit, rapidement, des échelons et occupe, respectivement, les fonctions de chef de section traitement des données statistiques à Lina Congo, de 1979 à 1980; chef d'escale par intérim à Dolisie et Ouessou, puis chef de vente à Lina Congo, de 1980 à 1981; représentant local

de Lina Congo, à Brazzaville, de 1981 à 1985; chef de division exploitation commerciale Lina Congo, puis consultant au Ministère des transports et de l'aviation civile, de 1985 à 1983; directeur des opérations aériennes par intérim, de 1997 à 1999; directeur commercial et de l'exploitation de Lina Congo, expert en transport aérien de la Cemac, de 1999 à 2004 et directeur général de Lina Congo, de 2004 à 2016. Poursuivant ses études, il obtient, tour à tour, à l'Université Marien Ngouabi, une licence en sciences économiques, en 1978, une maîtrise, en 1983, un diplôme d'études supérieures professionnelles, en 1985, et à l'Université de Toulon, en France, un doctorat es sciences économiques, en 1995.

Sur le plan politique, le défunt était membre du Parti congolais du travail et député de la circonscription de Kimongo, depuis 2002, exerçant, cumulativement, cette fonction avec celle de membre de la Haute Cour de justice. Parallèlement à sa vie professionnelle et politique, il s'engage dans la vie associative, en créant l'A.d.k (Association pour le développement du district de Kimongo), Simba ngoma, un groupe de danse traditionnelle de la contrée. Vice-président de la Caresco (Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo), jusqu'en 2014, il en assurait la présidence, au moment où il a quitté la terre des hommes.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Coup d'oeil en biais

Le parlement a rejeté le projet de loi portant création de l'Hôtel Alima palace

Le projet de loi portant création d'un établissement public dénommé: Hôtel Alima palace, présenté la semaine dernière par le gouvernement, n'a pas recueilli l'assentiment des parlementaires, pour vice de forme. Pour les parlementaires, l'Hôtel Alima palace, situé près d'Oyo, ne devrait pas être placé sous la tutelle du Ministère du tourisme et des loisirs, mais plutôt, sous la tutelle du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, d'autant plus que l'Etat s'était désengagé du secteur hôtelier. Le département du portefeuille public regroupant, en effet, les investissements de l'Etat. L'Hôtel Alima palace est, actuellement, exploité par une société anonyme dénommée Pefaco, dans le cadre d'un vaste projet qui intègre le pool constitué de l'Hôtel Maya-Maya et du village aéroportuaire en cours de construction autour de l'aéroport international Maya-Maya, selon le gouvernement. Les parlementaires se sont également préoccupés de la nature de cette société qui n'a jamais fait l'objet d'une création officielle. Malgré les informations apportées par le gouvernement, les deux chambres se sont prononcées pour le rejet du projet de loi portant création d'un établissement public dénommé: Hôtel Alima palace. Le gouvernement n'a formulé aucune objection.

Andy Bemba remis en liberté, à la grande joie de ses camarades.....

Accusé d'être le commanditaire de la «tentative d'incendie volontaire des stations-service Puma de la Tsiémé et du marché de Ouenzé, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de la capitale congolaise», Andy Bemba, jeune cadre de nationalité congolaise, travaillant à l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique au Congo, membre du mouvement Ras-le-bol, opposé au changement de la Constitution, avait été arrêté, le 22 octobre 2015 et, après des jours de détention et d'interrogatoire au commissariat central et à la D.g.s.t (Direction générale de la surveillance du territoire), il avait été déferé, le 9 novembre 2015, à la Maison d'arrêt de Brazzaville, où il y est resté huit mois sans jugement. Déférés, eux aussi, les trois jeunes qui l'avaient accusé étaient remis en liberté depuis. Andy Bemba n'a été remis en liberté, que le 6 juillet dernier, à la grande joie de ses camarades du mouvement Ras-le-bol et de l'ambassade américaine. Il a pu serrer la main et faire des embrassades de retrouvailles à ces derniers, lors de la réception offerte par Mme Stéphanie Sullivan, jeudi 7 juillet dernier, à l'occasion de la fête de l'indépendance américaine du 4 juillet.

Disparitions et assassinats d'enfants: un réseau de criminels démantelé à Pointe-Noire

Pointe-Noire, la capitale économique, a enregistré, ces derniers mois, une vague de disparitions suivies d'assassinats: sept, au total. Le phénomène a suscité beaucoup de commentaires dans les rues de la capitale économique et sur les réseaux sociaux. Eh bien, le réseau des auteurs de ces crimes est en train d'être démantelé! En effet, la semaine dernière, la gendarmerie a mis la main sur une bande de criminels, auteurs, le 5 juillet 2016, de l'assassinat crapuleux d'une fille de 12 ans, la nommée Pauline Mouandzabélé, violée, avant d'être tuée. Cette bande écume l'arrondissement 5 Mongo-Poukou. Son chef de file est Bruno Romuald O., un ancien international congolais de football, sociétaire de TéléSport et d'Etoile du Congo, dans les années 80, et directeur départemental de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). Il a été trahi par un de ses hommes de main, un certain Arnaud, qu'une voisine du quartier avait aperçu en compagnie de la victime, avant sa disparition. L'auteur du crime et B.R.O. ont avoué les faits, affirmant, par ailleurs, qu'après leurs forfaits, ils recueillaient le sang de leurs victimes dans des bouteilles. Il pourrait s'agir de crimes motivés par des pratiques mystiques.

Alain Mabanckou a été reçu par le ministre français des affaires étrangères

Le célèbre écrivain franco-congolais, Alain Mabanckou, est toujours très actif sur le terrain politique, depuis qu'il avait sollicité et obtenu une audience auprès du président français, François Hollande. Vendredi 8 juillet 2016, il a été reçu, cette fois, par le ministre français des affaires étrangères, au Quai d'Orsay, à Paris. Voici le message qu'il a posté sur sa page Facebook: «J'ai été reçu ce 8 juillet, au Quai d'Orsay, par le ministre français des affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, pour évoquer la situation politique congolaise actuelle. La France va dans le sens de ce que j'avais proposé au président de la République Française: la nécessité et l'urgence d'un dialogue, en vue de sortir de la crise née de la modification de la Constitution et de l'élection présidentielle au Congo -élection marquée par de graves irrégularités qui ont conduit la communauté internationale, y compris la France, à émettre des réserves quant à son issue. L'emprisonnement de plusieurs membres de l'opposition était au cœur de notre échange, de même que la situation préoccupante dans la région du Pool (Sud du Congo). Une telle atmosphère est de nature à aggraver la fracture entre les Congolais, au moment où il est plus que salutaire de les rassembler et de hâter l'avènement d'une société portée par la liberté d'expression et la démocratisation du pouvoir. Le ministre est en possession de mes propositions que j'avais remises au président de la République et nous allons poursuivre les discussions».

Le gouvernement a 15 jours, pour régler les problèmes de l'Université Marien Ngouabi!

L'intersyndical de l'Université Marien Ngouabi a suspendu sa grève, le 30 juin 2016, dix jours après l'avoir déclenchée, à l'issue d'une séance de travail qui a regroupé les membres de son collège, la direction rectoriale et le cabinet du Ministère de l'enseignement supérieur. Les trois parties sont tombées d'accord, mais l'intersyndical a donné un délai de 15 jours au gouvernement, à compter du 1<sup>er</sup> juillet dernier, pour trouver une solution aux revendications des travailleurs.

L'ambassade du Congo sommée de fermer ses locaux à Abidjan

Selon le journal en ligne ivoirien Abidjanactu.com, l'ambassade du Congo en Côte d'Ivoire a procédé, au début de ce mois, au déménagement de ses locaux, suite au non-respect de ses engagements pour l'achat du bâtiment qu'elle occupait et qui est situé dans la prestigieuse commune de Cocody, à Abidjan. Selon des sources proches de ladite ambassade, citée par le même journal, voilà près de deux ans que le personnel local n'a pas perçu de salaires. Les meubles et mobiliers des bureaux ont été mis dans un camion pour une destination qui était, jusque-là, inconnue. Evidemment, cette information a alimenté les conversations sur les réseaux sociaux, quand on sait que durant le temps des vaches grasses, le gouvernement congolais a prêté de l'argent à certains pays. Pourquoi ne fait-il pas face à ses propres charges? That is the question.

Conférence de presse du porte-parole du gouvernement

Pour Thierry Mougalla, il n'y a pas de crise post-électorale, les institutions fonctionnent bien

Le ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, a donné, jeudi 7 juillet 2016, à son cabinet ministériel, à Brazzaville, une conférence de presse sur l'actualité congolaise, devant un parterre de journalistes de la presse tant nationale qu'internationale, pour éclairer la lanterne de l'opinion nationale sur les faits «souvent mal interprétés, mal compris qui font l'objet de récupération malsaine et d'amplification sur les réseaux sociaux et certains médias», a-t-il dit. De la visite d'Etat du président de la République en Chine, la convocation de la première Dame congolaise par un cabinet d'avocats américains, aux Etats-Unis, en passant par l'affaire Commisimpex et l'Etat congolais, l'arrestation du général Mokoko, la situation sécuritaire dans le Pool et le retrait du groupe Total du permis Pointe-Noire grand fond, Thierry Lézin Mougalla a martelé la position du gouvernement et pense qu'il n'y a de crise post-électorale et que les institutions fonctionnent bien.

C'était une conférence de presse directe. Thierry Mougalla n'a pas présenté de mot liminaire. Quand le présentateur, notre confrère de Télé-Congo, Rocil Otouana, a introduit les sujets qui seront abordés, la parole a été, directement, donnée aux journalistes pour les questions. Ainsi, plusieurs confrères et consœurs, dont Bibianne Itoua, Alain Shungu, Léon Moukouri, Gervais Kitina, Arsène Sévérin, Ernest Dimi, et Martin Mvouo ont posé, successivement, leurs questions. Pour Thierry Mougalla, «la visite d'Etat, en Chine, du président de la République, est un message fort à l'endroit de ses partenaires occidentaux qui estiment que le Congo veut privilégier la coopération Sud-Sud, au regard de la campagne médiatique négative que l'Occident mène contre le Congo et son président, depuis son élection». Il reproche aux journalistes d'avoir un «raisonnement qui consiste à opposer les relations du Congo avec l'Occident qui seraient dans un état difficile, du fait de la campagne médiatique et puis, de l'autre, l'excellence des relations avec la Chine». «Il ne faut pas que nous caricaturions les situations diplomatiques, chaque Etat a la politique de ses intérêts», a-t-il répliqué. Il a rappelé, en substance, que «la République du Congo est l'amie de tous les pays du monde; la République du Congo n'a aucune exclusive vis-à-vis de telle ou telle zone géographique du monde ou de tel groupe d'Etat dans le monde. Ça, c'est clair: nous coopérons pour des raisons historiques évidentes avec la France et de manière profonde, amicale, voire fraternelle. De même, la France étant elle-même incluse dans un grand ensemble qui s'appelle l'Union européenne, nous coopérons avec l'Union européenne et de manière tout à fait multidimensionnelle. On le voit tous les jours, d'ailleurs, il ne peut se passer une semaine sans qu'il y ait un accord qui ne soit signé entre un Etat de l'Union européenne, elle-même représentée à Brazzaville», a-t-il rappelé.

S'agissant de la situation sécuritaire au Pool, le porte-parole du gouvernement a retracé les faits concernant les actes de banditisme posés, récemment, par des groupes d'ex-combattants ninjas, contre un bus de la société Océan du Nord et des véhicules roulant entre Kinkala et Mindouli. «Je crois qu'on ne

peut pas parler de problèmes politiques. C'est un problème que je qualifierai de banditisme. Parce que, manifestement, ces bandits s'en prennent à ces moyens de transport, pour essayer de manger, parce qu'ils ont faim, ils sont dans la forêt. Je crois que ce que le gouvernement peut, aujourd'hui, dire à nos frères embusqués dans la forêt, c'est de sortir de la forêt. Rien de politique, rien de juridique n'est à craindre, à partir du moment où il y a une reddition en bonne et due forme. Donc, j'appelle les ex-combattants concernés à sortir, plutôt qu'à tenter de survivre, en posant des actes qui relèvent des actions criminelles. Je les appelle à sortir de la forêt, il y en a d'autres qui sont sortis. On a suivi, il y a quelques semaines, Ramsés qui est sorti et qui est libre de ses mouvements», a-t-il dit.

Pour ce qui est de l'arrestation du général Mokoko, le porte-parole du gouvernement a dit que cette arrestation n'est pas politique, mais elle relève du droit commun, car il est reproché à l'ancien candidat à l'élection présidentielle, l'atteinte à la sûreté de l'Etat et la détention illégale d'armes de guerre. Et qu'avant son procès, il jouit du principe de la présomption en vigueur dans le droit pénal congolais.

A propos du retrait des licences du groupe Total, le ministre Thierry Mougalla a expliqué qu'il ne s'agit pas «d'une décision économique, mais d'une décision de rationalité économique, par rapport à la baisse du prix du baril de pétrole. Total s'est aperçu que pour cette exploitation particulière, ces gisements particuliers, qui sont des gisements offshore, produisent très peu, d'ailleurs. Parce qu'on parle d'une vingtaine de milliers de barils, qui ne constituent pas grand-chose à l'échelle de la production nationale. Ils ont fait un calcul de rationalité, manifestement, ils se sont dits: ça risque de coûter trop cher d'investir pour l'extraction de ce pétrole, que ça ne peut rapporter. Il n'y a là que l'application, par la société Total, manifestement, des règles de rationalité économique. Si une activité, pour eux, ne peut plus être rentable, telle que c'était prévu, c'est évident qu'ils informent le gouvernement, conformément aux accords qu'ils avaient passés avec le gouvernement, leur volonté de faire autrement», a-t-il expliqué. Concernant le dialogue inclusif auquel l'opposition tient mordi-



Thierry Mougalla.

cus, le ministre Thierry Mougalla se dit «interrogateur sur ces formules de dialogue», parce que, selon lui, il ne voit pas quelle formule, sur le plan procédural, prendrait ce dialogue. Alors, il renvoie ses compatriotes à attendre la création du Conseil national du dialogue, tel que prévu par la Constitution du 6 novembre 2015, qui organisera des «concertations permanentes», pour «rechercher ensemble: classe politique, société civile comprise, les voies et moyens d'apaiser les éventuels climats de conflits ou les éventualités de contestations politiques ou sociales». Pour le ministre Thierry Mougalla, les institutions élues ou nommées dans le pays fonctionnent normalement, il n'y a pas crise post-électorale.

Concernant la convocation de l'épouse du chef de l'Etat par un cabinet d'avocats américain, dans le cadre de l'affaire qui oppose la société Commisimpex à l'Etat congolais, le conférencier a tenu à rectifier, complètement, les choses: il ne s'agit pas d'une assignation en justice, ce n'est pas la justice qui a convoqué Madame Antoinette Sassou-Nguesso, aux Etats-Unis, ce n'est pas la justice américaine. «Donc, il n'y a pas eu de convocation devant un tribunal, comme le prétendait une certaine opinion. Une fois qu'on dit ça, c'est déjà pour tordre le cou à l'idée qu'il y aurait une sorte de procès qui pourrait impliquer la première Dame du Congo», a-t-il clarifié. Il a longuement expliqué que chaque pays a sa tradition juridique, ses procédures précises en matière d'instruction de dossiers. «Aux Etats-Unis, par contre, quand quelqu'un est en litige avec une autre partie, ses avocats ont le droit, quand quelqu'un qui pourrait être proche de la partie contre laquelle il y a un litige se trouve sur le territoire américain, il a le droit de faire convoquer cette personne dans son cabinet à lui, l'avocat. C'est-à-dire qu'à partir du moment où la première Dame du Congo était en déplacement officiel aux Etats-Unis, les avocats de Monsieur Hojeij et de ses associés ayant appris, certainement, par la presse que la première Dame du Congo était sur le territoire américain, ils ont décidé d'obtenir l'autorisation légale, pour lui transmettre une convocation dans leur bureau. C'est ça la procédure», a-t-il expliqué.

Et sur le fond de l'affaire, le Ministre Thierry Mougalla estime que cette convocation est totalement scandaleuse. «Je ne parle pas du litige qui dure manifestement depuis une vingtaine d'années entre Commisimpex

de Monsieur Hojeij et l'Etat congolais. Mais parce que la première Dame n'a pas un statut constitutionnel, du point de vue juridique. C'est une coutume, une tradition internationale sur le plan diplomatique, un statut qui se rapproche de celui de son mari, de son époux, de son conjoint chef de l'Etat en exercice, qu'on doit un certain nombre d'égards qui sont liés à son statut», a-t-il dit. Pour lui, on ne peut pas demander à la première Dame, qui est une personne privée, de faire part, non seulement des biens de l'Etat qui seraient à l'étranger, alors qu'elle n'a pas vocation à les connaître, mais en plus, on lui dit qu'il faut donner les biens de tous les membres de votre famille, alors que cette dette est celle de l'Etat congolais. Dans ce cas, attaquez l'Etat congolais, simplement, au lieu d'attaquer une personne privée, fusse-t-elle l'épouse du chef de l'Etat. «D'ailleurs, le média qui s'est empressé de répercuter l'affaire, a pris soin, lui-même, le lendemain, pour dire, oui, attention la première Dame du Congo n'a rien à voir avec l'affaire, elle n'est pas en cause. Il y a quelque chose de boiteux, mais ce qui est boiteux, c'est qu'en réalité, ce n'est pas une assignation pour obtenir la vérité judiciaire ou juridique. C'est une assignation dans le cabinet de cet avocat, qui a été faite de manière vexatoire, c'est-à-dire, a été faite pour humilier les autorités du Congo», a-t-il dit. S'agissant de la justice française qui a validé la saisie des avoirs du Congo en France, le ministre Mougalla a rappelé: «C'est une affaire qui est en justice, il n'appartient pas à un membre du gouvernement de la République, à ce stade, de procéder à des commentaires». Toutefois, il a indiqué que l'Etat congolais a des avocats sur ce dossier.

Signalons que Thierry Mougalla a indiqué qu'avec cette conférence de presse, la première du genre par rapport à l'actualité nationale, qui a duré près de deux heures, il inaugure une série de rencontres avec la presse, pour aborder, à chaque fois, les questions d'actualité nationale et internationale, en sa qualité de porte-parole du gouvernement. Il a promis assurer le renforcement des équipements de Télé-Congo, pour permettre à la télévision nationale de garantir une bonne retransmission de la fête du 15 août à Madingou (département de la Bouenza). De même, le journal «La Nouvelle République», organe gouvernemental, sera relancé.

Pascal-Azad DOKO



B.P. 06 Cité du Djoué  
Brazzaville CONGO

## AVIS DE VENTE AUX PLUS OFFRANTS

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, sis à la cité du Djoué à Brazzaville, porte à la connaissance du public qu'il met en vente aux enchères plusieurs catégories de biens usagés (réfrigérateurs, cuisinières, matériel informatique, etc.) qui sont exposés dans sa cour à l'Estate.

### I. CONDITIONS DE VENTE

- la vente est ouverte au public sans restrictions et s'effectue sous plis fermés. Les biens sont vendus dans leur état actuel sans aucune garantie de la part de l'Organisation.

- les personnes intéressées sont vivement encouragées à visiter le lieu d'exposition ouvert tous les jours de 8h00 à 14h00 du 18 au 22 juillet 2016. Le formulaire de soumission à remplir et à mettre dans l'enveloppe est à retirer à l'Estate, bureau n°12.

- l'offre devra préciser (tel qu'indiqué

sur le formulaire à remplir), le code du lot d'articles, le prix proposé (en chiffres et en lettres), le numéro de téléphone, la date, le nom et la signature du postulant ;

- les offres n'ayant pas été faites à travers le formulaire officiel des renseignements ou ayant un formulaire mal rempli ne seront pas considérées. La soumission des offres par voie électronique (e-mail) ne sera pas autorisée et les offres en retard ne seront pas acceptées ; et  
- seules les personnes ayant proposé les meilleures offres seront contactées par l'OMS.

### II. DEPOT DES OFFRES

- Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après avec la mention «OFFRE POUR BIENS USAGES».

Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique  
BP.06  
Bureau de GMC N°128 (1<sup>er</sup> étage)

Cité du Djoué, Brazzaville, Congo

- L'enveloppe contenant l'offre (une offre par pli) devra porter le code du lot d'articles concerné.

### III. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

- les adjudicataires retenus seront contactés par l'OMS/AFRO.

- les paiements se feront auprès du compte de l'OMS à ECOBANK.

- si le paiement requis n'est pas effectué trois jours après la notification, l'OMS sera dans l'obligation d'annuler la transaction et d'en faire une proposition au suivant plus offrant, et ainsi de suite.

- l'enlèvement des articles par les adjudicataires devrait se faire au plus tard dans les trois jours ouvrables qui suivent le paiement à la banque, et ce, après présentation du justificatif correspondant.

1. Toute personne qui s'engage à soumissionner accepte ipso facto les conditions énoncées ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 7 juillet 2016.

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°280/2016/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	14488 du 15-06-16	Sect P7, bloc 51 ; Pile 2 ; Sup : 220,94m <sup>2</sup>	68, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	La Société Immobilière «TSAMAS»
02	14529 du 27-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 12 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOULA	POOL	OKIELI AMBENDE Ardolinaud Verbes
03	14379 du 31-05-16	Sect P13C, bloc 94 ; Pile 2496 bis ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	MOUKONDO	4-BZV	BANTSIMBA KOUSSALOUKA Stella
04	14432 du 06-06-16	Sect P11, bloc 111 ; Pile18- ; Sup : 294,84m <sup>2</sup>	RUE MBOKO	5-BZV	ISSOMBO Sylvie
05	14492 du 17-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 5 ; Sup : 324,00m <sup>2</sup>	RUE HENRIETTE BITSOUKIDI (ITSALI)	7-BZV	FOUKOU Elvira Corine
06	14491 du 16-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 479,10m <sup>2</sup>	BILOLO	9-BZV	EDIBA Christian Gildas
07	12912 du 06-08-15	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 15,00,00m <sup>2</sup> soit 1ha50a00ca	YIE	POOL	OYOUA Destaing Platini
08	14528 du 27-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 9 ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	LIFOULA	POOL	ANDZOUANA Florence
09	14418 du 06-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 2.400,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	YOKA Daniel
10	14475 du 15-06-16	Sect -, bloc - ; Pile 1 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	NGANONGO OYELA Aude Doria
11	11854 du 21-01-15	Sect BF, bloc - ; Pile 15 ; Sup : 397,00m <sup>2</sup>	16, RUE EPOUMOU (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	CATERER née NGANFIRA Myckaelé Flore
12	14493 du 17-06-16	Sect P11, bloc 109 ; Pile 9 ; Sup : 301,39m <sup>2</sup>	522, RUE MVOUTI QUARTIER OUENZE	5-BZV	ITOUA GATSE Camille
13	10399 du 27-06-14	Sect N, bloc - ; Pile - ; Sup : 552,45m <sup>2</sup>	LINENGUE (CQ N°06)	CUVETTE	EHOKAPOKO Jean Pierre
14	13992 du 29-02-16	Sect C, bloc 42 ; Pile 13 ; Sup : 548,91m <sup>2</sup>	BIS, RUE MONSEIGNEUR (CQ N°01)	CUVETTE	EYIKILI née BOSSINA Arlette Lydia
15	12020 du 26-02-15	Sect H, bloc 24 ; Pile 01 ; Sup : 440,00m <sup>2</sup>	RUE MOSSENDJO (CQ N°07)	CUVETTE	Eglise CHAPELLE DES VAINQUEURS
16	14451 du 09-06-16	Sect A, bloc - ; Pile - ; Sup : 625,00m <sup>2</sup>	ISSEMBA (CQ N°1)	CUVETTE	TWAHIRWA-VITA Emmanuel
17	14450 du 09-06-16	Sect A, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.241,35m <sup>2</sup>	ISSEMBA	CUVETTE	OBAYA Roger Jonas
18	14447 du 09-06-16	Sect N, bloc 17 ; Piles 04 et 05 ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>	LINENGUE (CQ N°06)	CUVETTE	OMBOUMAHOU AKOH Marina Lytia
19	13712 du 09-12-15	Sect K, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.000,00m <sup>2</sup>	KANGUINI (CQ N°07)	CUVETTE	NGASSAKI Alain Rufin
20	10398 du 27-06-14	Sect J, bloc 19 ; Pile 04 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	LINENGUE	CUVETTE	EHOKAPOKO Jean Pierre
21	14452 du 09-06-16	Sect N, bloc 03 ; Piles 1 et 2 ; Sup : 3.000,00m <sup>2</sup>	ELINGUINAWÉ	CUVETTE	CHAKIROU Lambert
22	14462 du 09-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 3.196,90m <sup>2</sup>	BOUNDJI	CUVETTE	OKIEMY EVISSI KOUVA Laurence
23	14455 du 09-06-16	Sect N, bloc 04 ; Pile 9 et 10 ; Sup : 2.400,00m <sup>2</sup>	LINENGUE (CQ N°06)	CUVETTE	GAKANA Luc Nazaire
24	13987 du 29-02-16	Sect -, bloc - ; Pile 7 ; Sup : 954,51m <sup>2</sup>	MAKOUA	CUVETTE	GANTSIO DZONG Fernand
25	14456 du 09-06-16	Sect N, bloc 10 ; Piles 2, 3, 4, 7, 8 et 9 ; Sup : 7.200,00m <sup>2</sup>	ELINGUINAWÉ TERRAIN RURAL	CUVETTE	IBARA Joseph
26	14453 du 09-06-16	Sect N, bloc 04 ; Piles 1 et 2 ; Sup : 2.400,00m <sup>2</sup>	LINENGUE (CQ N°06)	CUVETTE	ELENGA Colette Lydie
27	14458 du 09-06-16	Sect I, bloc 62 ; Pile 05bis ; Sup : 290,40m <sup>2</sup>	QUARTIER N°7	CUVETTE	NDINGA Roger
28	14459 du 09-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 11.335 m2 soit 1ha13a350a	BOUNDJI	CUVETTE	OKIEMY Godefroy Appolinaire
29	14065 du 15-03-16	Sect E, bloc 12 ; Pile 17 ; Sup : 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER N°1	CUVETTE	MOUSSA Pierre
30	14454 du 09-06-16	Sect N, bloc 04 ; Pile 08 ; Sup : 1.200,00m <sup>2</sup>	QUARTIER N°6	CUVETTE	OVOURA BALONGA Chimel Elvire
31	14186 du 21-04-16	Sect N, bloc 04 ; Pile 03 ; Sup : 1.200,00m <sup>2</sup>	QUARTIER N°6	CUVETTE	GAKANA EBALE Marius Mellon
32	14460 du 09-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 15.319m <sup>2</sup> soit 1ha53a19ca	BOUNDJI	CUVETTE	OKIEMY MWENET Angoamba
33	14461 du 09-06-16	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 780,00m <sup>2</sup>	BOUNDJI	CUVETTE	OKIEMY EVISSI KOUVA Laurence
34	14448 du 09-06-16	Sect N, bloc - ; Pile 06 ; Sup : 500,00m <sup>2</sup>	LINENGUE (CQ N°06)	CUVETTE	GOH NGATO Nuibia
35	14464 du 13-06-16	Sect A, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.340,00m <sup>2</sup>	ISSEMBE QUARTIER N°1	CUVETTE	SABAGIRIRWA Emmanuel
36	13989 du 29-02-16	Sect N, bloc - ; Piles 4 et 5 ; Sup : 1.500,00m <sup>2</sup>	LA LOUSSA QUARTIER N°6	CUVETTE	DIRAT Jean Raymond
37	13988 du 29-02-16	Sect H, bloc - ; Pile 03 ; Sup : 615,00m <sup>2</sup>	RUE MBOMO QUARTIER N°7	CUVETTE	OWOKO OKEMBA Pays
38	13711 du 09-12-15	Sect F, bloc - ; Pile 05 ; Sup : 453,34m <sup>2</sup>	RUE IMPFONDO	CUVETTE	NGASSAKI Alain Rufin
39	13993 du 29-02-16	Sect N, bloc - ; Piles 06 et 07 ; Sup : 1.135,80m <sup>2</sup>	LINENGUE QUARTIER N°6	CUVETTE	MBAKO Jean Baptiste
40	13990 du 29-02-16	Sect K, bloc - ; Pile 02 ; Sup : 535,44m <sup>2</sup>	STADE MARINE NGOUABI	CUVETTE	MBAKO Jean Baptiste
41	13991 du 29-02-16	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup : 662,54m <sup>2</sup>	IPOMBO QUARTIER N°1	CUVETTE	MBAKO Jean Baptiste
42	10400 du 27-06-14	Sect N, bloc - ; Pile - ; Sup : 495,30m <sup>2</sup>	LINENGUE QUARTIER N°6	CUVETTE	OSSOUNGOU Chantale Lydie
43	14581 du 05-07-16	Sect P13C, bloc 91 ; Pile 21 ; Sup : 463,60m <sup>2</sup>	2252, RUE DJOUELI	4-BZV	ONDZEKI Jules
44	14275 du 12-05-16	Sect AT, bloc 27 ex 122 ; Pile 35bis ex 79bis ; Sup : 200,00m <sup>2</sup>	RUE LOULENDO DAVID	4-BZV	MAPOUATA Christelle Nadine Valérie
45	14521 du 24-06-16	Sect U, bloc 137 ; Pile 4 ; Sup : 318,85m <sup>2</sup>	225, RUE PAUL NSONDE QUARTIER MPILA	5-BZV	MALIKOUA MBALOUA Armand Ghislain

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 8 Juillet 2016  
L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michèle Cyrine OBA

Ministère de l'agriculture

# Le groupe sénégalais Sedima entend investir dans la filière agricole au Congo

Aboubacar Ngom, président du groupe Sedima, spécialisé dans l'agro-business, l'aviculture et l'immobilier, a eu un échange fructueux, mercredi 29 juin dernier, à Brazzaville, avec le ministre d'Etat Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture, à qui il a présenté son projet d'investissement au Congo.

Le groupe sénégalais Sedima, qui totalise 40 ans d'expérience, aujourd'hui, entend investir dans la filière agricole au Congo. «Le groupe Sedima évolue dans le domaine de l'aviculture dans lequel il est spécialisé dans la maîtrise des métiers de la filière agricole au Sénégal, leader dans la sous-région. Nous avons trouvés, ici au Congo, des partenaires avec lesquels nous avons la ferme volonté d'investir. Nous voulons nous y implanter et construire une filière avicole capable de satisfaire les besoins des populations en produits avicoles, et construire une filière compétitive, pour créer

des emplois et des richesses», a-t-il déclaré. Louant la volonté affichée par le ministre d'Etat Henri Djombo à faciliter et favoriser ce genre d'investissement au Congo, Boubacar Ngom a encouragé les jeunes à l'entrepreneuriat et au retour à la terre, c'est-à-dire aux métiers d'agriculture, de transformation et de valorisation des produits agricoles. Cela rejoint la préoccupation exprimée par le premier ministre, Clément Mouamba, qui affirme, dans son programme d'action: «Le gouvernement développera une politique vigoureuse pour encourager les jeunes à entreprendre dans le



Aboubacar Ngom, président du groupe Sedima.

secteur agricole et ce dans tous nos départements». Créé en 1976, le groupe Sedima compte s'élargir, pour devenir une multinationale spécialisée dans la production et la commercialisation de poussins d'un jour, d'aliments de volaille et de bétail. Le Sénégal a, depuis bientôt 50 ans, travaillé à maîtriser tous les métiers de

l'agriculture. «Sedima souhaite partager aux Congolais son expérience, dans le cadre d'une coopération Sud-Sud soutenue et entretenue par les autorités du Congo», a assuré Boubacar Ngom.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Me Omer Malonga, notaire et avocat au barreau du Haut-Canada

### «La négociation constitue le mode le plus important de règlement des conflits»

Au lendemain de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars et surtout après les représailles de l'armée, suite à l'attaque des adeptes du pasteur Ntumi, dans les quartiers Sud de Brazzaville, le mot «négociation» est de nouveau très en vogue dans le microcosme politique congolais, au regard de ce qui semble épouser les formes d'une crise dans notre pays, à en croire les acteurs politiques. Me Omer Malonga, notaire et professeur chargé du cours de «négociation, médiation et arbitrage» à La Cité collégiale, un institut de type universitaire situé à Ottawa, au Canada, apporte, dans l'entrevue ci-après, sa lumière sur ce vocable et nous dit toute son importance dans le règlement des conflits.



Maître Omer Malonga.

constitue le mode le plus important de règlement des conflits. Ce qui n'est guère étonnant, puisque ce processus s'inscrit dans pratiquement tous les aspects de la vie quotidienne, que ce soit sur le plan individuel, institutionnel, national ou international. Chaque négociation est unique et diffère des autres quant aux sujets abordés, au nombre de participants et au processus utilisé.

\* **Peut-on négocier dans un dialogue politique?**

\*\* Compte tenu du rôle important que joue la négociation dans la vie quotidienne, il est clair que ce processus peut également s'appliquer dans le contexte d'un dialogue politique, pour régler le différend.

\* **Mais, pourquoi vous pensez que la négociation est le meilleur mode de règlement de conflit?**

\*\* Elle l'est de par les avantages multiples qu'elle présente et je ne peux qu'en énumérer quelques-uns. Suivant la procédure, la négociation est, probablement, le mode de règlement de conflits le plus flexible, puisque n'y participe que les intéressés, de même que leur représentant, le cas échéant. Les parties sont libres de préparer les négociations en conformité avec leurs propres besoins. Elles fixent notamment l'ordre du jour, décident si les négociations seront publiques ou privées et déterminent le nombre de participants. Comme tout mode de règlement de conflits, la négociation n'offre aucune garantie. La négociation est un processus volontaire. Personne n'est forcé d'y participer. Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à une tierce partie impartiale. Il

\* **Maître Malonga, en quoi consistent vos enseignements au Canada?**

\*\* Comme il est précisé dans l'intitulé du cours, il s'agit de comprendre les trois concepts que sont «négociation, médiation et arbitrage». L'objectif du cours étant de former le participant aux différentes techniques de négociation, de médiation et d'arbitrage.

\* **Le conflit politique actuel au Congo, suscité par l'incursion des ninjas, le 4 avril dernier, dans les quartiers Sud de Brazzaville, peut-il être réglé par négociation?**

\*\* C'est un conflit comme tout autre. Donc, il peut être résolu par une négociation ou une médiation.

\* **Croyez-vous au dialogue et qu'est-ce qu'un dialogue dans le cadre politique?**

\*\* Bien sûr que j'y crois! Un dialogue politique met en pré-

sence des personnes aux intérêts différents qui s'engagent à se pencher sur une question dont les enjeux sont concomitants, mais pas nécessairement communs. Il est évident que les personnes de positions et de circonstances différentes ont des points de vue différents sur le même problème et qu'elles disposent, vraisemblablement, à ce propos, des informations et des idées différentes. Bien conduit, un dialogue politique fructueux se termine par une série d'engagements que toutes les parties prenantes tiennent à concrétiser.

\* **Un dialogue politique doit-il aboutir, forcément, à la formation d'un gouvernement d'union nationale?**

\*\* Le rassemblement de la classe politique reste nécessaire à la cohésion nationale, en vue de consolider les acquis de paix, d'unité et de la concorde nationale. Le dialogue politique ne doit pas constituer l'occasion de canaliser les ambitions politiques

des uns et des autres. Pour faire échec aux manœuvres des partisans à la solde des forces occultes externes, au dessein machiavélique, l'intelligence stratégique s'impose dans cette aventure.

\* **Ceci dit, pouvez-vous nous aider à comprendre, maintenant, ce qu'est la négociation?**

\*\* Le terme négociation s'entend comme toute forme de communication directe ou indirecte, en vertu de laquelle les parties qui ont des intérêts opposés discutent des mesures qu'elles pourraient prendre, ensemble, pour gérer et, éventuellement, résoudre le différend qui les oppose. Les parties peuvent traiter du règlement d'un problème existant ou établir les règles de base des rapports qu'elles entretiendront plus tard.

\* **A vous entendre, la négociation serait un mode important, voire le meilleur, pour résoudre des litiges ou conflits?**

\*\* De nos jours, la négociation

## P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques)

### «Le Congo en marche vers l'émergence a besoin des statistiques de qualité»

Du 27 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2016, le P.s.t.a.t (Projet de renforcement des capacités en statistiques) a tenu son premier atelier de suivi-évaluation opérationnel, dans la salle de l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Ouvert par Samuel Ambapour, directeur général de l'I.n.s (Institut national de la statistique), en présence de Dominique Kimpouni, coordonnateur du P.s.t.a.t, ce premier atelier, qui a réuni 54 participants des différentes parties prenantes au projet, a eu pour but de faire l'état d'avancement des activités et de définir les actions prioritaires, pour accélérer la mise en œuvre du P.s.t.a.t.



Photo de famille.

L'atelier n°1 du P.s.t.a.t a permis aux participants d'apprendre de l'expérience collective, de s'auto-évaluer et d'échanger sur le niveau de mise en œuvre des sous-projets tels que le recensement général de la population et de l'habitat, le recensement général des entreprises du Congo, l'enquête 1-2-3, les comptes nationaux et la production des annuaires statistiques.

Pour Samuel Ambapour, l'engagement du président de la République pour le développement du système statistique national s'est, une fois de plus, matérialisé, avec la création d'un ministère comportant le mot statistique dans sa dénomination. «Le Congo en marche vers l'émergence a besoin des statistiques de qualité, pour élaborer des politiques sectorielles pertinentes dans le cadre du développement du pays. Ce défi ne saurait se relever sans l'apport de chacun de vous», a-t-il précisé.

Après la présentation du programme de travail de l'atelier, les participants ont été édifiés, par le coordonnateur du P.s.t.a.t, sur le contexte, les objectifs dudit atelier et les attentes du ministère en charge des statistiques. Regroupés en plénière, les participants ont, par ailleurs, suivi, tour à tour, les différentes présentations en rapport avec le P.s.t.a.t: «La situation d'ensemble du P.s.t.a.t en fin juin 2016»; «Les projets appuyés par le P.s.t.a.t»; «Les objectifs, les activités planifiées, les difficultés rencontrées et les recommandations du projet P.s.t.a.t.» et «Le recensement général des entreprises du Congo».

Il ressort des échanges que les gestionnaires des projets accusent un certain retard dans l'élaboration des documents sollicités par le P.s.t.a.t. Ce faisant, Dominique Kimpouni a fait une communication sur les différentes étapes relatives à l'élaboration du plan de travail budgétisé annuel 2017 du P.s.t.a.t. Il a, en outre, indiqué que les repères importants, allant du 13 juillet au 29 août 2016, doivent permettre aux bénéficiaires de fournir les rapports d'activités 2016 assortis des programmes d'activités et le budget y afférent comptant pour l'année 2017.

A l'issue des travaux, les participants ont adopté les recommandations ci-après: aux bénéficiaires, transmettre, à temps et dans la bonne formulation, les termes de référence relatifs aux activités retenues; prioriser l'élaboration et la publication des annuaires statistiques, en juillet 2016; recenser les thématiques à vulgariser en lien avec les indicateurs du P.s.t.a.t.

A l'I.n.s, il est recommandé de garantir les avantages au personnel affecté dans les différents projets et au niveau des ministères sectoriels; solliciter des fonds auprès des partenaires techniques et du gouvernement; mener un plaidoyer en faveur de certains projets; réaliser, dans les meilleurs délais, la cartographie du recensement général de la population et de l'habitat.

Enfin, au P.s.t.a.t, il est recommandé de respecter les calendriers des activités prévues par les équipes techniques permanentes; organiser des thématiques relatives à la statistique comme instrument de prise de décision dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

est important de le rappeler, car il arrive que les parties décident qu'aucune personne étrangère ne participe au processus, notamment lorsque la question qui doit être abordée ou le différend qu'il faut régler est de nature très délicate.

\* **N'a-t-elle pas d'inconvénients?**

\*\* Les parties peuvent ne pas avoir le même pouvoir et la partie la plus faible pourrait se trouver dans une position critique. Lorsqu'une partie intéressée est exclue ou est mal représentée, au cours des négociations, l'accord est moins valable et est plus

susceptible de faire l'objet d'une contestation. Si l'une des parties comprend mal les limites de son pouvoir en matière de négociation, elle ne pourra pas participer de façon efficace au processus. L'absence d'une tierce partie impartiale peut amener une partie à tenter d'abuser de l'autre. Aucune partie ne peut être contrainte de poursuivre les négociations. Toute personne qui souhaite mettre fin aux négociations peut le faire, à tout moment, au cours du processus.

Propos recueillis par Gabriel MALONGA

Archidiocèse de Brazzaville

La vie de Mgr Kouaya Kombo était marquée par l'humilité et la rigueur dans le travail

Rappelé à Dieu, mercredi 22 juin 2016, au C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, Mgr Michel Kouaya Kombo Kinkoundiki, prêtre de Sa Sainteté, aîné du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville, a été inhumé, jeudi 30 juin 2016, après la messe des funérailles célébrée à la place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, par l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, et concélébrée par NN.SS Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la C.e.c (Conférence épiscopale du Congo), Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Yves Marie Monot, évêque de Ouessou et Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, ainsi que cent-trente prêtres environ, venus aussi bien des différents diocèses du Congo que de l'étranger.



Les évêques devant la dépouille mortelle de Mgr Michel Kouaya Kombo, pendant la prière du dernier adieu.

Plusieurs personnalités de divers rangs et grades dont Pierre Oba, ministre des mines et de la géologie, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Norbert Dabira, haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, et son épouse, des anciens membres du gouvernement, et bien d'autres, ont participé à la messe animée par le chœur diocésain Les amis du Grégorien et la chorale Mgr Michel Thiriez de la paroisse Notre Dame de l'Assomption, dernière paroisse où l'illustre prêtre a achevé son ministère sacerdotal, en qualité de curé, avant d'être admis à la retraite. De même, des religieux et religieuses de diverses congrégations ainsi que des laïcs venus de plusieurs paroisses



Mgr Michel Kouaya Kombo.

de l'archidiocèse de Brazzaville, vêtus pour certains de l'uniforme de leurs mouvements d'apostolat respectifs, à l'instar du chœur diocésain de la Schola populaire, ont participé à la messe, apportant ainsi soutien et réconfort aussi bien au clergé de l'archidiocèse de Brazzaville

qu'à la famille biologique du regretté prêtre. C'est l'abbé Sébastien Zoubake-la, confesseur du défunt prêtre, qui a lu sa biographie, tandis que l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, pour avoir été proche de Mgr Michel Kouaya Kombo, pendant les derniers moments de sa vie, a prononcé l'homélie dans laquelle il a déclaré que «la vie de Mgr Michel Kouaya Kombo Kinkoundiki a été marquée par l'humilité et la rigueur dans le travail», présentant ainsi les faits saillants de la vie de l'illustre prêtre, tout en vantant ses vertus d'homme d'Eglise et l'héritage pluridimensionnel que ce propagateur intrépide de l'évangile aura légué à la postérité. Intervenant en dernier lieu, Mgr Anatole Milandou ayant révélé au peuple de Dieu que le défunt

prêtre était son confesseur, a remercié les participants à la messe, ses confrères aussi bien dans l'épiscopat que dans le sacerdoce, ainsi que les diverses autorités en leurs rangs et grades. De même, il a remercié particulièrement l'abbé Léonard Milongo, pour sa proximité dans la douleur et sa compassion à l'endroit de cet aîné du clergé de l'archidiocèse de Brazzaville qui s'en est allé au soir d'une vie terrestre bien remplie. NN.SS Louis Portella Mbuyu et Victor Abagna Mossa ont respectivement prononcé les prières du dernier adieu et celle de la bénédiction de la tombe. Nous reviendrons sur la biographie de l'illustre disparu dans notre prochaine édition.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Communauté d'autochtones Peke/Mbalouma (Diocèse de Ouessou)

Célébration de huit baptêmes et de deux mariages

Le dimanche 19 juin 2016, la communauté chrétienne de Peke/Mbalouma, constituée d'autochtones et aussi de bantous, dans le diocèse de Ouessou, était en fête, avec la célébration de huit baptêmes et de deux mariages chrétiens. Les huit nouveaux baptisés avaient suivi le catéchisme avec les sœurs Franciscaines missionnaires de Marie (F.m.m). Depuis l'année passée, la catéchèse a repris avec les sœurs Fleurette et Marie Bernadette. Cette année, il a fallu beaucoup de patience, d'abnégation et d'amour, pour que les religieuses arrivent au bout de l'année catéchétique. Ainsi, les huit nouveaux baptisés sont ceux qui ont été fidèles au catéchisme jusqu'à la fin. Quant aux deux mariages, ils concernent les couples Assane et Moukambi. Loin d'être de jeunes couples, ils ont connu une vie maritale, avant de consacrer leurs unions à Dieu.



Photo de famille à la fin de la messe.

Peke/Mbalouma est un ensemble de deux villages situés à un kilomètre de Ouessou, autrefois peuplés essentiellement d'autochtones, le cas des Péké. Aujourd'hui, ce sont des villages cosmopolites. On y trouve des bantous et des autochtones. A travers

la présence permanente des sœurs F.m.m (Franciscaines missionnaires de Marie), depuis près de vingt ans, il s'est constitué une communauté chrétienne des autochtones. Aussi, autour de l'Ecole Bienheureuse Marie de la Passion tenue par Sr Marie Bernadette

et le dispensaire tenue par Sr Fleurette, s'organise la communauté. Avec ces baptêmes, la communauté a trouvé un nouveau départ. La célébration de ces deux mariages est aussi la consécration d'un amour qui a vécu et a tenu. Par cette bénédiction, il s'agissait de

leur montrer comment vivre toujours fidèle comme d'habitude dans le mariage. Mais cette-fois ci, en présence du Christ. Témoignage pour soi, témoignage pour les autres et chemin à suivre pour les enfants.

M.M

Librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire

Fini les longs voyages pour trouver une bible, un missel, un clergyman, un linge ou un tissu sacré, un livre spirituel, un objet de culte ou de piété. Un seul lieu, la librairie diocésaine le Rédempteur de Pointe-Noire: un cadre d'échange entre les auteurs; un instrument d'évangélisation, d'éducation et de formation; un instrument de proximité entre les civilisations, les cultures et

les peuples. Située en plein cœur de la ville océane, non loin du grand marché, la librairie diocésaine le Rédempteur vous ouvre les portes à la découverte des grands auteurs et livres, les écrits des Papes et des hommes de Dieu centrés sur une diversité des thèmes: - Biblique, - Théologique, - Liturgique, - Développement personnel, - Spirituel, - Caté-



Cette semaine au Vatican

«Pauvres, priez pour ceux qui vous ont rendus pauvres»

Ainsi qu'annoncé dans la dernière chronique, le Pape François observe un temps de repos (très relatif) jusqu'à la fin de ce mois de juillet. Il ne tient pas d'audiences générales et n'accorde pas, en principe, d'audiences privées en attendant de s'envoler le 27 juillet pour Cracovie, en Pologne, pour les Jmj.



Le Pape François lors de la dernière audience jubilaire Place Saint-Pierre.

Mais il a fait une entorse à son programme, en recevant dans la Salle Paul VI mercredi dernier quelques pèlerins venus de l'archidiocèse de Lyon, en France, sous la conduite du cardinal Philippe Barbarin. Il s'agissait de quelque 200 malades et personnes en grande détresse sociale ou physique venues à Rome pour marquer le centenaire de naissance du Père Joseph Wresinski, le fondateur d'At-d-Quart-Monde, infatigable défenseur des plus démunis. «Vous êtes les bienvenus et votre présence ici est importante», leur a lancé le Pape François. «Les trésors de l'Eglise sont les pauvres», a-t-il souligné; des pauvres dont «Jésus a voulu partager la condition». «Il s'est fait, par amour, l'un de vous». Le Pape a confié aux pauvres la mission de prier pour les riches, les hypocrites et «les responsables de votre pauvreté» afin qu'«ils se convertissent; afin que Dieu change leurs cœurs».

Durant la semaine, le Pape a envoyé un télégramme de condoléances à l'Eglise locale de Florence (Italie) à la suite de la mort de celui qui en fut l'archevêque, de 1983 à 2001, le cardinal Silvano Piovanelli. «Je tiens à vous exprimer, à toute la communauté diocésaine de Florence et à la famille du défunt, ma profonde compassion... Je pense avec affection à ce cher frère dans l'épiscopat, qui a servi avec joie et sagesse l'évangile et qui a aimé avec ténacité l'Eglise», a écrit le Saint-Père dans son télégramme. Signalons qu'après la disparition du cardinal Piovanelli, à l'âge de 92 ans, le collège des cardinaux compte désormais 212 membres. Parmi eux, 112 sont des cardinaux électeurs car âgés de moins de 80 ans; ils seraient habilités à élire un nouveau Pape en cas de conclave.

Le Pape François poursuit la mise en place des réformes au Vatican. Dans un motu proprio rendu public samedi 9 juillet, il apporte des précisions techniques sur les rapports entre l'Apsa, l'administration du patrimoine du siège apostolique, et le secrétariat pour l'économie, organisme créé en février 2014, par le motu proprio Fidelis dispensator et prudens et dont les statuts avaient été approuvés ad experimentum, le 22 février 2015. Avec ce dernier motu proprio, le Saint Père définit avec plus de précision les compétences respectives des deux organismes.

Lors d'une conférence de presse après le verdict rendu le jeudi 7 juillet par le tribunal du Vatican dans l'affaire dite Vatileaks 2, le père Federico Lombardi, directeur de la salle de presse du Saint-Siège, est revenu sur le procès. Il a justifié la tenue de ce procès, contre cinq personnes accusées de divulgation de notes confidentielles, affirmant qu'il avait été organisé pour «démontrer la volonté de combattre, avec des décisions, les manifestations et les conséquences des tensions et des polémiques internes au Vatican». Des tensions qui se reflètent «trop souvent aussi à l'extérieur par des fuites ou des divulgations de documents aux médias, créant un cercle et un contexte ambigu et négatif dans les discussions internes», mais aussi «avec des conséquences négatives dans l'opinion publique, qui a droit à une information objective et sereine», a dit le père Lombardi. Il a répété que Vatileaks 2 n'a jamais été, «en aucun cas, un procès contre la liberté de la presse».

Le tribunal du Vatican a condamné Mgr Angel Lucio Vallejo Balda (Espagnol), à 18 mois de réclusion, l'Italo-marocaine, Francesca Chouqui, à 10 mois de prison avec sursis. Il a relaxé Nicola Maio, assistant de Mgr Balda, et s'est déclaré incompétent face aux deux journalistes italiens Emiliano Fittipaldi et Gianluigi Nuzzi dont les livres à sensation se sont basés sur les informations fournies par Mgr Balda.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA (Correspondant au Vatican)

chèse, - Objets de culte et de piété, imagerie, crierie et bien d'autres.

N.B: La librairie diocésaine le Rédempteur est une initiative du Mouvement missionnaire «Les Béatitudes» implanté dans le diocèse de Pointe-Noire, fondé par Jean-Bosco Mouanda, son berger. Elle est en partenariat avec la Librairie Procure de Paris et la Crierie Desfossés de Nantes en France, les éditions

Médiaspaul de Kinshasa (RDC) et bien d'autres.

Pour tout contact: Librairie diocésaine le Rédempteur Centre des œuvres Saint Charles Lwanga, à côté du restaurant Gaspard B.P. 659, Pointe-Noire/Congo Tél.: +242 06 404 84 84/ 05 633 36 33 Email: prieurjbm@gmail.com

# CONCOURS D'ENTREE 2016 AUX CLASSES RENFORCEES DU LYCEE VICTOR AUGAGNEUR

Après le BEPC, faire le choix de l'excellence

Pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive, TOTAL E&P Congo en partenariat avec la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire chargée de l'Alphabétisation et le Lycée Français Charlemagne, organise le concours des classes renforcées au Lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par voie de concours (niveau troisième) pour constituer deux classes de seconde.

Ce dispositif d'excellence offre un double cursus dans les filières scientifiques: série C pour le programme congolais et série S pour le programme français.

Total E&P Congo prend en charge les frais d'inscriptions aux examens, les manuels scolaires et met à la disposition des élèves un cadre d'apprentissage exceptionnel (laboratoires de science physique et de science naturelle équipés, calculatrices scientifiques, bibliothèque ... etc).

Le concours aura lieu à Pointe-Noire du 08 au 09 Août 2016 à la suite d'une présélection sur dossier.

Si tu as entre 13 et 16 ans tu peux déposer ton dossier de candidatures du 1<sup>er</sup> juin au 11 juillet aux adresses suivantes :

- Dans les locaux de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du Département (en face de l'agence Eclair au centre ville) ;
- Au secrétariat du lycée VICTOR AUGAGNEUR de Pointe-Noire ;
- A la représentation de Total E&P Congo de Brazzaville (villa Paul située en face de la Direction Technique de Airtel).

Ce dossier sera constitué de :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyennes générales de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> ;
- Copie de l'acte de naissance ;
- Photos d'identité (2)
- Certificat de nationalité (1)

Bonne chance !



[www.cg.total.com](http://www.cg.total.com)  
f TotalCongo

Total E&P Congo  
Avenue Raymond Poincaré  
BP: 761 - Pointe-Noire, République du Congo  
Tél.: 00 (242) 94 60 00  
Fax : 00 (242) 94 66 75



DDEPSA

TOTAL ESP CONGO

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA  
Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville  
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE

### CONGO DAHUA ENGINEERING

Société Anonyme Unipersonnelle/Capital social: 50.000.000 francs CFA  
Siège social: 82, Avenue Monseigneur Augouard, Centre-ville  
Brazzaville (République du Congo)  
RCCM CG/BZV/08 B 1319 - République du Congo

## CESSION D' ACTIONS

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société dénommée CONGO DAHUA ENGINEERING, Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 50.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/08 B 1319 du 02 janvier 2008, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, en date du 30 juin 2016, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le 04 juillet 2016, sous folio 115/10, numéro 1422, il a été décidé:

- La cession d'actions, la Société MAS GROUP INDUSTRIAL DEVELOPMENT CO, LIMITED, cède 5.000.000 de francs CFA, qu'il détient dans la Société CONGO DAHUA ENGINEERING SAU à Monsieur Junde MIAO.

Monsieur Junde MIAO, devient unique actionnaire avec 5.000 actions; et la Société CONGO DAHUA

ENGINEERING SA, devient Société Anonyme Unipersonnelle.

De la désignation de Monsieur Junde MIAO au poste de l'Administrateur Général de la S.A.U dénommée: CONGO DAHUA ENGINEERING, pour une durée de deux années renouvelables. De la nomination au poste de commissaire aux comptes, la Société d'expertise comptable RAINBOW FINANCES, représentée par Monsieur Serge SECKET.

Tous les actes modificatifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 570 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/08 B 1319.

Pour Insertion,  
**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,**  
Notaire

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,  
A côtés des DEPECHEES DE BRAZZAVILLE  
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857  
E-mail: norbertmad@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

## TRACE SERVICES TECHNOLOGIES

Société A Responsabilité Limitée  
Au Capital de 1.000.000 F. CFA  
Siège: 21, rue Dolisie (Moungali)  
Brazzaville  
REPUBLIQUE DU CONGO

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 18 Mai 2016, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), le 20 Mai 2016, sous Folio 089/22, n°979, il a été constitué une Société dénommée: «TRACE SERVICES TECHNOLOGIES», en sigle «TST» SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Capital:** Le capital de la Société est de 1.000.000 F. CFA;

**Siège:** Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, 21, rue Dolisie (Moungali);

**Objet:** La Société a pour objet, en République du Congo:  
\* Archivage numérisé avec consultation à distance; Développement, in-

tégration des solutions de gestion;

**Durée:** La durée de la société est de 99 années;

**RCCM:** La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6459 du 24 Mai 2016;

**Gérance:** Suivant Procès-Verbal de l'assemblée Générale constitutive du 18 Mai 2016, Monsieur PACKA François a été nommé en qualité de Gérant de la Société, pour une durée illimitée;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,  
**Maître Norbert MADZOU,**  
Notaire

## Atelier de validation de la 7<sup>e</sup> édition de la liste nationale des médicaments essentiels

### Une bonne sélection des médicaments contribue à réduire le fardeau de la maladie...

Le Ministère de la santé et de la population, en partenariat avec la représentation de l'Oms Congo, a organisé jeudi 16 juin 2016, à Brazzaville, un atelier de validation de la liste nationale des médicaments essentiels. Dans l'objectif de définir une liste des médicaments essentiels référencés, pour les différentes formations sanitaires du pays, laquelle liste est un guide pour l'approvisionnement en médicaments, dans les centres sanitaires, selon leur niveau.

C'est Florent Balandamio, conseiller à la population de la ministre de la santé et de la population, qui a ouvert et clôturé cet atelier, en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'Oms au Congo et du Dr Jean-Bertin Mouankie, directeur général du médicament, de la pharmacie et des laboratoires, au Ministère de la santé et de la population. Plus d'une trentaine de professionnels de santé, dont des pharmaciens, des médecins et des cadres de santé publique y ont pris part. La liste nationale a été révisée suivant des discussions contradictoires. Après appréciation et analyse approfondie, les participants ont pu dégager un consensus autour de l'adoption du document, après son enrichissement. Selon le Dr Peggy Mawandza, anesthésiste-réanimateur au C.h.u de Brazzaville, «il y a eu des médicaments extraits de la précédente édition et il y a eu également des ajouts

en fonction du bénéfice d'un médicament par rapport à un autre ou en fonction de son utilité». Cette liste est renouvelée tous les deux ans, avec l'appui des partenaires comme l'Oms. Dans celle-ci, il est priorisé les médicaments en fonction de leur coût et surtout de leur efficacité. Le Congo en dispose depuis 1982 et elle est révisée régulièrement, selon les recommandations de l'Oms. Cette liste nationale des médicaments essentiels est destinée aux professionnels de la santé. Ils y trouvent des médicaments destinés aux traitements des pathologies les plus fréquentes et aussi rares. L'accessibilité aux médicaments constitue l'un des cinq piliers d'un système de santé efficace. Le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo a révélé, à cette occasion, que «dans le contexte actuel, ou le Congo est engagé vers l'atteinte des objectifs de développement durable, d'une part, et vers l'atteinte de la cou-



De g. à d.: le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, Florent Balandamio et le Dr Jean - Bertin Mouankié.

verture sanitaire universelle, notamment avec la mise en place d'une assurance maladie, d'autre part l'usage rationnel du médicament devrait occuper une place, de plus en plus, importante pour un système de santé. Une bonne sélection des médicaments devrait contribuer à réduire, à la fois, le fardeau de la maladie, et des dépenses liées aux soins de santé. Au Congo, l'Oms appuie la révision de la liste nationale des médicaments essentiels, depuis 2006, sur la base des recommandations du Comité international d'experts, qui se réunit tous les deux ans.» Clôturant les travaux, Florent Balandamio a déclaré: «le taux d'utilisation des médicaments

de cette liste constitue un indicateur d'usage rationnel des médicaments. La réussite des approvisionnements est fonction d'une bonne sélection qui trouve expression dans la liste des médicaments essentiels. C'est pourquoi, je vous félicite vivement pour votre expertise y relative, permettant au pays de se doter de la liste nationale des médicaments essentiels 7<sup>e</sup> édition. Je vous demande d'être solidaire autour de la direction générale en charge des médicaments, afin de pérenniser cette expertise utile à la nation.» Cette 7<sup>e</sup> édition de la liste, qui sera bientôt éditée, sera vulgarisée

Philippe BANZ

## Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

### A. Collinet Makosso adhère au projet «Terre d'école» dès la rentrée scolaire prochaine

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a conféré avec Claude Sebag, vice-président du projet «Terre d'école» mercredi 29 juin 2016, en son cabinet de travail, à Brazzaville. Au menu de leur entretien, la présentation au ministre du projet éducatif «Terre d'école», programme élaboré par le Comité International pour la Renaissance de l'Afrique (C.i.r.a), lequel mobilise depuis plus de 25 ans, des experts, pour transformer des projets ambitieux en réalisation de terrain. «Terre d'école» est un projet éducatif novateur, destiné aux élèves



Claude Sebag, à d., à l'issue de l'entrevue.

du primaire à la terminale, a indiqué le vice-président dudit projet. Il a pour objectifs de fédérer des initiatives locales et de sensibiliser au programme et à sa philosophie, les décideurs internationaux, les membres de la société civile ou représentants politiques et le grand public. La présence de Terre d'école aux grandes rencontres internationales, à l'instar de Rio +20, en 2012, et lors de la Cop 21, en 2015, à Paris, a remporté un vif succès. «Nous sommes venu présenter au ministre le projet «Terre d'école» et lui exprimer, tout l'intérêt que représente le projet, pour l'éducation, parce que ce projet doit être semé et doit engager les enfants à avoir une conscience écologique, tout en préservant les objectifs de l'établissement scolaire. Il a une double action: accueillir les enfants du cours préparatoire à la terminale, c'est donc un cursus complet avec une double éducation. Une éducation basée sur le programme académique du pays et une autre à travers les terrains qui seront autour de l'établissement», a expliqué Claude Sebag, avant d'ajouter qu'il y a lieu de s'en féliciter. «Aujourd'hui, nous avons la conviction et sur proposition du ministre, de commencer les bases d'un partenariat, lequel va nous amener à établir ce qu'il va faire de «Terre d'école», dans le pays», a-t-il précisé.

Appréhendant le projet, le ministre de l'enseignement primaire a déclaré qu'il s'agit de transformer la vision du président de la République, pour une école du développement durable, en programme scolaire. «Ce sont des orientations que nous avons données aux cadres du système éducatif. Vous verrez cela dès l'année scolaire prochaine», a-t-il annoncé.

Le principe de ce projet est d'allier au programme scolaire, la mise en œuvre et la culture d'un potager. Grâce à un système pédagogique adapté, les enfants acquièrent des bases d'agriculture au sein même de l'école. Ils se familiarisent avec des modes de production respectueux de l'environnement, inspirés des techniques ancestrales. Par ce biais, les liens entre éducation et tradition sont favorisés et réinstaurés, invitant les enfants à renouer le cas échéant avec les savoirs de leurs parents. Les plantes cultivées dans le cadre du projet «Terre d'école» répondent aux besoins des populations locales et contribuent à les nourrir, dans le respect de l'environnement. À Brazzaville, par exemple, le projet concerne 600 élèves et trois cycles.

Rappelons que le Comité International pour la Renaissance de l'Afrique intervient dans de nombreux pays africains tels: la République du Congo, la Côte d'Ivoire et le Maroc, à travers des projets humanitaires, de formation d'équipes médicales, pour leur autonomie, et de soutiens sociaux auprès des plus démunis et des orphelins.

#### Esperancia MBOSSA-OKANDZE

nous avons effectivement pu nous rendre compte que les Congolais sont des génies. Ils réalisent extrêmement beaucoup de choses. Le tout concourant à l'amélioration de notre environnement de vie, de la qualité de la vie et des conditions d'existence», a-t-il déclaré. Avant de reconnaître que les inventeurs évoluant dans ces deux structures éprouvent des difficultés dans l'accomplissement de leurs travaux qu'ils comptent bien mener à terme, pour certains, et de perfectionner ce qu'ils ont, déjà, réalisé par manque de soutien, pour d'autres. Il a pris, toutefois, acte de toutes leurs doléances et a promis y remédier, selon les moyens disponibles. Parlant particulièrement de l'I.r.a, le ministre a rappelé que l'un des axes prioritaires de la politique du chef de l'Etat est de produire, suffisamment, de nourriture de bonne qualité à mettre à la disposition des populations. Hellot Matson Mampouya a été touché, également, par la passion affichée par les chercheurs travaillant sur

des aspects précis liés à la production de qualité, à l'éradication de certaines pathologies et, des virus s'attaquant aux plantes. «Les chercheurs travaillent, également, à l'amélioration de la production. Le but poursuivi n'étant pas seulement d'augmenter la production mais aussi, de faire en sorte que cette production se fasse à des coûts bas, ce qui aurait un impact sur le prix au moment de la vente», a-t-il souligné.

Le ministre Mampouya a clos sa visite en échangeant avec le personnel des deux structures qu'il n'a pas hésité à encourager pour le travail fourni. Il les a exhortés, en outre, à travailler davantage, en étant ponctuel et assidu au travail, afin que les directives données par le chef de l'Etat, lors de son discours d'investiture, ne soit pas un simple slogan. Il a promis, pour ce faire, sanctionner tous ceux qui marcheront à l'encontre des directives du chef de l'Etat.

Alain-Patrick MASSAMBA

## Coopération bilatérale

### La Chine fait don de scanner et d'autres matériels médicaux au Congo

La République populaire de Chine a fait don de deux conteneurs de matériel médical à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise de Mfilou-Ngamaba. Ce don, composé d'un scanner, des appareils de laboratoires, des lits et d'autres appareils, a été réceptionné mardi 28 juin 2016, dans l'enceinte dudit hôpital, par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population. C'est elle qui a tout fait, pour sortir ce matériel bloqué au port de Pointe-Noire, il y a deux ans.

La cérémonie de remise a eu lieu, en présence d'Eugénie Opop Mouyéni, administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba et du Dr Dieudonné Bakala, directeur général de cet hôpital. Réceptionnant le don des mains de la ministre de la santé et de la population, Eugénie Opop Mouyéni s'est dite satisfaite de la qualité du matériel flambant neuf. «Nous remercions la République populaire de Chine pour ce don. De nos jours, le scanner coûte cher et nous pensons que les soins ne sont pas accessibles à toutes personnes qui ont peu de moyen. Nous sommes très honorés et nous veillerons à ce que la population puisse en bénéficier», a-t-elle dit.

Pour le Dr Dieudonné Bakala, «si la population de Mfilou Ngamaba a aujourd'hui accès à cet outil, nous en sommes fiers et cette population, par ma voix, est très heureuse de recevoir ce don de la République populaire de Chine, témoignant de la bonne coopération entre la Chine et le Congo. Nous remercions la ministre de la santé et de la population, pour son engagement à obtenir et à sortir ce matériel du port de Pointe-Noire.» Jacqueline Lydia Mikolo a sou-

ligné, à cette occasion, que le don du matériel médical offert par la Chine était attendu, avec impatience, depuis près de deux ans. «Ce matériel est destiné aux populations de Mfilou et de Djiri. Nous voulons remercier notre partenaire chinois, pour ce don que nous avons remis à l'administrateur-maire de Mfilou, qui a promis de veiller à son utilisation. Si bien que nous avons eu du mal à le sortir du port de Pointe noire, mais



Lydia Mikolo remettant un échantillon du don à Eugénie Opop.

ce matériel médical vient pour soulager notre population», a-t-elle déclaré. Reste au directeur général de l'hôpital d'y veiller, de telle sorte que les populations de Mfilou-Ngamaba et de Djiri

puissent y accéder à peu de frais, notamment l'accès au scanner, pour les différentes maladies du corps.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

## Ministère de la recherche scientifique et de l'innovation technologique

### Les personnels de l'I.r.a et de la D.g.i.t encouragés et exhortés à plus d'ardeur

Reconduit au poste de ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, qu'il avait occupé dans le passé, le ministre Hellot Matson Mampouya s'est dit satisfait du travail réalisé, avec passion, par les personnels de l'I.r.a (Institut national de recherches agronomiques) et de la Direction générale de l'innovation technologique, au terme d'une visite guidée effectuée dans les deux structures à Brazzaville.

Cette visite lui a permis de se rendre compte des conditions de travail du personnel sous sa tutelle, et des projets sur lesquels, ils travaillent, ainsi que des problèmes qu'ils rencontrent

dans l'exécution de leurs tâches. «J'ai senti qu'il y a beaucoup d'engagement, de détermination et de volonté. Je pense que sur le plan moral et psychologique, les personnels sont tout à fait déter-

minés à accomplir leurs missions. J'ai aussi constaté qu'il y a une pléiade d'inventeurs et tout ce qu'ils produisent contribue à améliorer la vie des populations et à répondre à leurs besoins et préoccupations. Mais, ces informations ne sont toujours pas communiquées au public. A tel point que beaucoup de nos compatriotes s'interrogent sur le travail qui se fait à l'innovation technologique, au niveau de nos différents centres de recherches. Ici, il s'agit de l'Institut national de recherches agronomiques. Mais, au plan médical où médicinal de l'innovation, de façon générale,

Festival à Pointe-Noire

# Merci Kimoko!

Ouvert le mardi 21 juin 2016, à l'hôtel FLM, le Festival International Kimoko de Pointe-Noire, a clos sa neuvième édition, en apothéose, le dimanche 26 juin. L'esplanade du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard, qui accueillait la soirée, débordait de spectateurs. Au programme, pourtant, rien de nouveau. Mais des prestations d'une grande qualité: la pièce de théâtre «L'envers du décor», tirée du roman de l'écrivaine Huguette Nganga Massanga, interprétée par un groupe de malentendants de la compagnie Zacharie Théâtre de Brazzaville, jouée le 23 juin; la danse contemporaine «Va et reviens» du Camerounais Conni Dzing, déjà au programme du 22 juin; le seul en scène de Michel Bohiri, qu'on ne présente plus, qui, lui aussi, s'était déjà produit le soir de l'ouverture, le 21 juin.

Dès l'entame de sa «causette», le comique ivoirien n'a, d'ailleurs, pas manqué de relever, avec la verve qu'on lui connaît, le défi qu'il prétendait lui avoir été lancé, personnellement, par cette affluente aussi massive qu'inattendue, c'est dire à quel point, tous, artistes, organisateurs et fidèles du festival ont été marqués par ce raz-de-marée aussi réconfortant qu'insolite. Que s'est-il donc passé dans le cœur et l'esprit du public ponténégrin? Pourquoi cet engouement soudain pour ces artistes qu'ils ignorent si cruellement? Sans doute ont-ils eu vent de l'excellente qualité des prestations offertes. Voilà neuf ans, en effet, que pour l'amour de l'art et à force de volonté, l'équipe de Kimoko s'escrime à promouvoir la culture africaine dans ses multiples facettes: contes, marionnettes, théâtre, danse, musique, etc... sans jamais atteindre un public à la hauteur de ses efforts et des talents qu'il met en scène. Bien que gratuits, les spectacles n'attirent pas les foules, alors que les bars ne désemplissent pas. Et lors des fêtes de fin d'année, même les enfants

et sont admis. Ce qui traduit bien le besoin criant de loisirs qui caractérise notre pays. Mais pourquoi, dès lors, les Ponténégrins ne se bousculent-ils pas aux manifestations culturelles qui leur sont offertes? Comment expliquer ce désintérêt des adultes, en particulier, pour ces distractions? Car, les enfants, eux, participent en plus grand nombre que les adultes aux spectacles et activités proposés. Leur intérêt pour les ateliers de contes et de marionnettes demeure, toutefois, en deçà des attentes des organisateurs. Comment s'en étonner, dès lors que leurs parents eux-mêmes n'en comprennent pas l'importance? Qui les initie à la culture? L'éducation qu'ils reçoivent, tant à la maison qu'à l'école, les prépare-t-elle à apprécier les arts et les lettres? A qui, dans nos institutions, incombe la charge de cet aspect du développement de l'enfant? En principe, aux ministères de l'éducation, de la culture, et des loisirs. Mais que font-ils, concrètement, pour y parvenir? S'en soucient-ils seulement? Malgré les invitations qui leur sont adressées, les représentants de ces institu-



Michel Bohiri a pris part au festival Kimoko 2016.

tions, dans la ville, brillent, souvent, par leur absence. Même lorsqu'ils sont directement interpellés, comme à cette conférence du 24 juin sur: «La diffusion et la distribution des spectacles en Afrique, diagnostic et perspectives». Pas un seul responsable, ni de la mairie, ni des ministères concernés: information, éducation, culture et arts, loisirs, sur cette question relevant pourtant de leur compétence. Aucun représentant du peuple non plus. La directrice de l'Institut Français, en revanche, était non seulement présente, mais intervenait dans ce débat qui ne la concerne pas au premier chef. Et comme contribution au Festival, l'Institut français avait invité des acteurs congolais produits par Le Tarmac, qui ont magistralement interprété la pièce de notre compatriote Julien Mabilia Bissila: *Au nom du père, du fils et de JM Weston et Sony Congo ou la chouette petite vie bien osée*, d'après le texte de Bernard Magnier sur Sony Labou Tansi, notre célèbre romancier et dramaturge, mis en scène par Hassane Kassi Kouyaté. Au quotidien, c'est auprès

de l'Institut français que nos artistes trouvent appui et soutien, tant moral que matériel et technique, comme si nous étions encore sujets français, régis par la mère patrie: la France. Est-ce aux Français de faire

Musique chrétienne

## Honeniel Mateta Mobi dit: «Je préfère me taire»

Après «Moninga malam» (2005), «Le véritable» (2007), la chanteuse chrétienne congolaise, Honeniel Mateta Mobi, vient d'inscrire un autre album à son tableau de chasse, intitulé: «Je préfère me taire, zela tango». L'artiste a présenté, officiellement, cet opus, au cours d'une conférence de presse qu'elle a donnée, le jeudi 16 juin 2016, dans un restaurant-bar, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville.



La pochette de l'album

Une production signée J. Business, la troisième œuvre d'Honeniel Mateta Mobi comporte dix titres: Na ndimaki te; I have a god; Na kangami; Je préfère me taire; Tozali kaka na yo; Na makolo na yo; Zela tango; Eyano; Nkombo; et Hozana. «A travers les chansons contenues dans mon album, je véhicule le message de paix. Je veux dire aux enfants de Dieu de garder le calme, de tourner leur regard vers Dieu, Dieu seul, car c'est lui qui a de grands projets qu'il a formés pour nous. Donc, attendons ce que Dieu a prévu pour toi ne passera jamais; ce que Dieu a dit, il a déjà dit; ce qu'il a écrit, il a déjà écrit, et ça s'accomplira, quel que soit le temps. C'est ce que je veux dire aux enfants de Dieu», soutient Honeniel Mateta Mobi, à propos des messages véhiculés dans les chansons de son nouvel album.

«J'ai fait beaucoup de styles, parce que c'est la musique de recherche que je fais. Je peux prendre un style de musique traditionnelle téké, un style de musique mbochie, un style de musique qui se joue au Cameroun, je mélange avec la musique de chez nous ici, et puis je sors un style; je peux mélanger le funk et la rumba, c'est ça le style que j'ai fait dans cet album». Et sur la symbolique du titre «Je préfère me taire», la chanteuse a l'explication suivante: «Je me tais, j'attends le temps de Dieu. Je suis à mon poste, je suis assise, j'attends; j'attends ce que Dieu me dira et ce que moi, je vais faire. Donc, c'est ça le message: attends ton temps; quand ton temps sonnera, Dieu va faire ce qu'il avait prévu dès le commencement du monde. Son message aux amoureux de la musique: «Je dis aux enfants de Dieu, à tout le monde d'écouter mon album, de le savourer et Dieu ne manquera pas de mettre sa main sur vous».

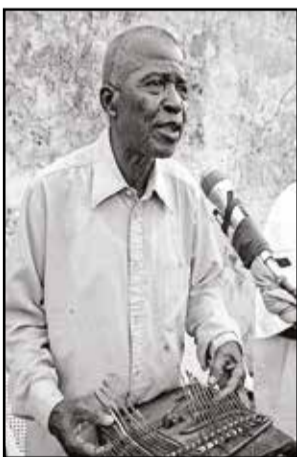
Il n'est pas incongru de signaler que Honeniel Mateta Mobi a passé trois ans à l'I.n.a (Institut national des arts), à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, pour apprendre à chanter et écrire la musique.

Véran Carrhol YANGA

Mambou Aimée GNALI  
Ancienne ministre  
de la  
Culture et des Arts

Musique

## Virtuose de la sanza, Papa Kourand est décédé à Brazzaville



Papa Kourand (Ph. Kinzengele)

Un doyen de la musique congolaise vient de tirer sa révérence. Il s'agit du virtuose de la sanza Papa Kourand, de son vrai nom André Nkouka, rappelé à Dieu, le lundi 4 juillet 2015, à Brazzaville. Papa Kourand fit la pluie et le beau temps de Likembé géant avec Antoine Moundanda. Il est né le 10 novembre 1935, à Goma Tsé-Tsé, dans le département du Pool. L'artiste décédé a, à son actif, deux albums: L'école du savoir, et Les merveilles de la sanza, distribués par Cyriaque Bassoka Productions.

Papa Kourand a appris la sanza auprès de Mgr Batantou. Compagnon de lutte de Moundanda, André Nkouka a formé ses propres enfants qui constituent l'ossature de son groupe, lequel compte, également, en son sein, une fille formée dans sa petite école de sanza, à Moukoundzi-Ngouaka, un quartier de Brazzaville. La veillée mortuaire de l'octogénaire a lieu au

n°45 de la rue Nkoua, à Kinsoundi, vers le marché Nzoko.

### ERRATUM

A propos de l'article sur le Fima (Festival international des musiques et des arts), paru dans l'édition n°3607 du vendredi 8 juillet 2016, en page 12, il s'agit, plutôt, de la quatrième édition, et non de la deuxième de ce festival, comme nous l'avons, malencontreusement, écrit. Toutes nos excuses à nos lecteurs, pour cette erreur.

Ministère de la culture et des arts

## La Lcb Bank entend accompagner les artistes congolais

Mohamed Tahri, représentant du Directeur général de Lcb Bank, a été l'hôte du ministre de la culture et des arts, Léonidas Carel Mottom Mamoni, mercredi 29 juin 2016, dans son cabinet de travail, à Brazzaville. L'entretien entre les deux personnalités s'est focalisé sur les questions relatives à la culture et notamment au statut social des artistes et à l'essor de la culture congolaise.

Outre ces questions, les deux personnalités ont aussi abordé la question du Fespam (Festival panafricain

de musique), un événement multisectoriel qui se déroule après deux ans, à Brazzaville. Le représentant de la Lcb Bank, a, par ailleurs, annoncé, que la Banque, à travers sa fondation Lcb Bank, peut accompagner le Ministère de la culture dans la construction ou l'équipement des bibliothèques au niveau des hôpitaux et des prisons. «Nous avons discuté de l'accompagnement financier des artistes dans leur vie professionnelle. Les accompagner, pour qu'ils puissent se développer, promouvoir leurs projets. On va essayer de mettre en place un produit qui va être destiné aux artistes. L'autre volet de nos échanges a porté sur le mécénat», a-t-il déclaré. Il a aussi souligné que l'évolution de la carrière d'artiste est importante, parce que la culture fait partie de l'éducation de l'être humain: «On ne peut pas avoir une personne bien éduquée, tant qu'elle n'a pas une bonne dose d'éducation culturelle. Les banques ont le devoir d'accompagner les artistes».

Notons que pour définir les modalités techniques et les priorités de la collaboration entre les deux parties, et l'aide à apporter aux artistes, une commission mixte entre le Ministère de la culture et des arts et la Lcb Bank sera mise en place.

A l'issue de cette rencontre, le ministre Mottom Mamoni a offert à son hôte un Dvd de l'édition 2016 de la Fête internationale de la musique et un tableau de peinture.

Alain-Patrick MASSAMBA



Léonidas Carel Mottom Mamoni (à dr) et Mohamed Tahri.

Euro 2016

## Le Portugal gâche la fête... des Français!

Des Français en pleurs, dimanche 10 juillet 2016, au soir de la finale de «leur» Euro de football, dont le coup d'envoi a été donné, le 10 juin, à Paris. Parce qu'ils ont vu leur rêve de remporter le troisième sacre des Bleus (après ceux de 1984 et 2000) brisé par le Portugal qui, en l'emportant en prolongation, a gagné le premier titre international de son histoire, douze ans après avoir enduré une défaite en finale, à domicile, en 2004. Le Portugal a battu la France sur le score étié de 1-0, grâce à une frappe tendue d'Eder, qui a pris tout le monde au dépourvu. Il a surpris plus d'un observateur là où on ne l'attendait guère. Parce que, au premier tour, le Portugal a été incapable de gagner le moindre match, se contentant de résultats nuls. Et en quarts de finale, il ne s'est tiré d'affaire qu'aux tirs au but. L'éclaircie n'est apparue qu'en demi-finale, en écartant le Pays de Galles (2-0). Rien ou presque pour être classé parmi les prétendants sérieux au titre. Et pourtant, le Portugal est là! Dans les



Cristiano Ronaldo soulève le trophée.

principales villes du pays, les Portugais ont pavé toute la nuit, tandis que dans l'Hexagone, les Français, dévastés par la défaite des Bleus, ont pleuré de tristesse. Finalement, donc, tous les favoris sont passés à côté de la fête, à l'instar de l'Espagne, détentrice du trophée, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, et... la France. Les uns après les autres sont devenus ramasseurs de balle, dirait l'humoriste.

Les larmes de Cristiano Ronaldo resteront le symbole de la finale de l'Euro 2016: sorti, blessé, dès la vingt-cinquième minute de jeu; fauché par la tristesse de ne pas pouvoir jouer le match de sa carrière, puis relevé par le bonheur d'une victoire héroïque de ses partenaires. Ainsi, donc, les pronostics les mieux établis ont été déjoués. Qui l'aurait cru?

G.M.

## L'adieu à l'arbitre Guy Patrick Dékambi Waméné

Décédé le 19 juin 2016, par accident d'auto, l'arbitre fédéral de la ligue départementale de football de Pointe-Noire, Guy Patrick Dékambi Waméné, fils d'un ancien arbitre, a été conduit à sa dernière demeure, samedi 2 juillet. 51 ans, Guy Patrick Dékambi Waméné a contracté le virus de l'arbitrage en juin 2007, comme stagiaire à Pointe-Noire. Très assidu, discipliné et volontaire, il accède en mars 2009, à la ligue d'élite. En septembre de la même année, il réussit, avec brio, au test d'arbitre fédéral. Fonction qu'il assume avec dextérité et amour jusqu'à son dernier souffle. En marge du football, Guy Patrick Dékambi Waméné a fait partie du Club des marcheurs de la ville océane, dont le président est le préfet de Pointe-Noire. Peu avant le départ de la dépouille au cimetière municipal Vindoulou, les sportifs (toutes disciplines



Les arbitres autour du cercueil du disparu.

confondues) lui ont rendu un vibrant hommage au Stade Municipal, en présence de Jean Paul Fouani, vice-président de la Fédération congolaise de football. Ponctué par un petit match d'exhibition, entre arbitres et entraîneurs. Ndoumbé-Makaya, entraîneur de Pigeon Vert, garde

disparu sa disponibilité. Pour lui, «il a beaucoup aidé la ligue de football de Pointe-Noire, et la fédération. Il a officié des rencontres même quand il n'était pas programmé.» Dékambi laisse une veuve et un enfant.

Equateur Denis NGUIMBI

ETUDE DE Maître Norbert MADZOU  
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville  
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, passage à niveau du Marché PV,  
A côtés des DEPECHEs DE BRAZZAVILLE  
Tél.: (00242) 06.655.65.08; 05.545.5857/E-mail: norbertmad@yahoo.fr  
REPUBLIQUE DU CONGO

### SOCIETE TONGDA POUR LA GESTION DES BATIMENTS AU CONGO

Société A Responsabilité Limitée/Au Capital de 5.000.000 F. CFA  
Siège: Rue la Mothe (vers la MUCODEC CCF-Bacongo)/Brazzaville  
REPUBLIQUE DU CONGO

#### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes de l'acte authentique reçu par Maître Norbert MADZOU, en date à Brazzaville du 29 juin 2016, dûment enregistré à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de la Plaine (Mpila), le 30 Juin 2016, sous Folio 114/10, n°1390, il a été constitué une Société dénommée: «SOCIETE TONGDA POUR LA GESTION DES BATIMENTS AU CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Forme: Société A Responsabilité Limitée;  
Capital: Le capital de la Société est de 5.000.000 F. CFA;  
Siège: Le siège de la Société est fixé à Brazzaville, rue La Mothe (vers la MUCODEC CCF - Bacongo);  
Objet: La Société a pour objet, en République du Congo:  
\* Gestion des bâtiments, entretien ordinaire et extraordinaire des bâtiments, réparation des bâtiments et toutes les installations

techniques, y compris les espaces verts;  
Durée: La durée de la société est de 99 années;  
RCCM: La Société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° BZV/16 B 6540 du 04 Juillet 2016;  
Gérance: Suivant Procès-Verbal de l'assemblée Générale constitutive du 29 Juin 2016, Monsieur LI JUHAI a été nommé en qualité de premier Gérant et Monsieur VILLA MARCO est le deuxième Gérant de la Société, pour une durée indéterminée; Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,  
Maître Norbert MADZOU, Notaire

Union des fédérations de football d'Afrique centrale

## Sortir, enfin, du «coma»!

Est-ce la fin de l'hibernation pour l'Uniffac (Union des fédérations de football de l'Afrique centrale)? On ose bien y croire. Elle a décidé, en effet, de renouer avec l'organisation des compétitions. La première est le tournoi des U17 confié à la capitale congolaise, Brazzaville, du 25 au 31 juillet 2016.

Cette reprise des activités a été convenue au cours de l'assemblée générale extraordinaire des fédérations membres, tenue à Douala (Cameroun), où a été adopté un programme d'activités, pour le court terme, comportant, outre le tournoi de Brazzaville: celui des U20 Dames, du 29 octobre au 6 novembre 2016, à Libreville, et celui des U15, à Douala.

Voulant passer aux actes, le secrétaire général de l'Uniffac, le Gabonais Hyanice Bigouagou Diloussa, est descendu, en personne, à Brazzaville, pour visiter les sites retenus pour le tournoi de Brazzaville (hôtels, stades d'entraînement et de compétition). Combien de pays viendront à ce rendez-vous? Un mystère! «Il y a trois pays dont nous ne sommes pas sûr: Centrafrique, Guinée Equatoriale et Sao Tomé et Principe, absents à Douala. Mais nous osons espérer qu'ils seront là», souhaite le secrétaire général.

Précisons que dans sa vision stra-



Hyanice Bigouagou Diloussa.

tégique, l'Uniffac entend s'appuyer singulièrement sur la jeunesse. «Il faut relancer le football des jeunes pour que, plus tard, nous ayons des équipes plus performantes qui pourront défendre notre sous-région dans les compétitions internationales et africaines», a commenté Hyanice Bigouagou Diloussa. Il faut dire que l'Uniffac bat, vraiment, de l'aile. Mieux, elle se trouve «dans un coma profond. La situation financière, catastrophique, est caractérisée par le non-paiement des cotisations statutaires, seuls deux pays ayant cotisé pour l'an-

née 2015 (Gabon et Tchad), et aucun, sur les huit pays membres, pour l'année 2016.», a avoué sa cheville ouvrière. Heureusement, à partir de maintenant, les fédérations membres auraient un mal inouï à faire renaître leur organisation de ses cendres. Il y va de l'intérêt même de l'Uniffac que certains ont boudée et boudent encore. C'est la seule façon de faire venir dans son giron le dernier carré de sceptiques.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

55 ans des F.a.c et de la Gendarmerie nationale

## Du sport pour agrémenter la fête

Des compétitions ont été organisées, du 16 au 21 juin 2016, à Brazzaville. Ces activités de réjouissances entrent dans le cadre de la commémoration du 55e anniversaire des F.a.c (Forces armées congolaises) et de la gendarmerie nationale. La finale du tournoi de football a été remportée par l'équipe du groupement Centre aux dépens de la gendarmerie nationale, par 3 à 2, à l'issue des tirs aux buts. Au terme de 90 minutes d'un match âprement disputé, le score était de 0 à 0.

Cette confrontation s'est déroulée en présence de Charles-Richard Mondjo, ministre de la défense nationale et des membres du commandement militaire. Elle a, d'ailleurs, constitué le clou des activités relatives à ces festivités.

Quatre équipes ont participé au tournoi de football: le Groupement urbain territorial Maya-Maya, le Groupement urbain territorial Mpila, le Groupement urbain territorial centre et le Groupement de la gendarmerie nationale.

Trois autres épreuves ont précédé la finale de football: la marche commando, de 15 kms, partant de Bilolo à Kouala-Kouala; l'épreuve de tir effectuée au champ de Kouala-Kouala et le parcours d'obstacles, au bataillon de sports.

Le groupement de la gendarmerie a occupé la première place à la marche commando, suivi du Groupement centre et du Groupement Mpila. Une coupe d'encouragement a été décernée à une étudiante de nationalité gabonaise aux études à l'Académie militaire Marien Nguabi, pour sa participation à cette compétition. Concernant l'épreuve de tir, la première place a échu au Groupement territorial Mpila (32 points), devant le Groupement de la gendarmerie nationale (26 points) et le Groupement



Le ministre Mondjo posant avec les capitaines des trois premières équipes classées.

urbain territorial centre (16 points). Quant au parcours d'obstacles, il a été remporté par le sergent Alain Ghysmarck Kaya (3'29"), du bataillon de sports (Groupement centre); deuxième: sergent Ghislain Douniama

(3'58"), du Groupement Mpila; troisième: sergent Davy Kombo Ntsika (4'09"), du bataillon de sports (Groupement centre).

Alain-Patrick MASSAMBA

### Championnat national de football

Vingt-quatrième journée du championnat, le week-end dernier. Qui a conforté l'A.C Léopards de Dolisie dans son leadership. Les résultats ci-après ont été enregistrés: Nico-Nicoyé-J.S.T (0-0), Pigeon Vert-J.S.P (1-2), A.S.P-Jeunes Fauves (2-1), Patronage Sainte-Anne-Tongo F.C (1-0), CARA-Inter Club (4-0), Diables-Noirs-F.C Kondzo (4-1), Munisport-S.M.O (0-0), La Mancha-A.S Cheminots (0-0), A.S.K-Etoile du Congo (1-1), A.C Léopards-V.Club Mokanda (2-1).

### A VENDRE

- Un domaine de 12 parcelles situé à Sangolo OMS
- Une parcelle située à Nzoko
- Une parcelle située vers Bourreau
- Makélékélé
- Une parcelle située à Météo.

Contact : 06 889 98 99  
05 528 03 94

## ANNONCES

La LCB Bank met à la disposition de sa clientèle trois packs qui leur permettront de bénéficier d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services.

# L'ensemble des packs LCB Bank

## PACK ELITE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA GREEN
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Mises à dispositions sur place
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 8500 FCFA seulement



## PACK FONCTIONNAIRE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte « Visa First »
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6000 FCFA seulement

## Pack SALARIÉ PRIVÉ

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA FIRST
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6500 FCFA seulement



Av. Amilcar cabral-Brazzaville  
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78  
Fax : (242) 22 281 09 77  
Web : www.lcb-bank.com \_ B.P : 2889

**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760\*  
+  
Imprimante HP 1515

STOCK LIMITÉ

145.000 FCFA HT



\* Reconditionné

LibreOffice + Antivirus Microsoft  
Offerts

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)



### Recrutement Auditeur Informatique Junior pour notre bureau de Brazzaville

Diplômé(e)s en informatique bilingue Français Anglais, profil MASTER INFORMATIQUE/DIPLÔMES INGENIEUR pour un poste d'Auditeur Informatique Junior.

#### Description du poste d'auditeur Informatique Junior

Vous participez à des missions de support et/ou d'assistance aux auditeurs externes, dans l'analyse et la revue critique des systèmes d'information (secteurs : banques, assurances, télécoms...). Vous accompagnez les directions dans la sécurisation de leurs systèmes d'information et la mise en place d'un cadre de gestion des risques SI et des grandes activités de contrôle associées (politique de sécurité, schéma directeur, de chartes de sécurité etc).

#### Profil recherché

- BAC + 5 en informatique de Gestion ou Ingénieur Grandes Ecoles
- Etre bilingue (anglais, français) matérialisé par un séjour Etudes d'au moins six mois
- Maîtrise en outre des outils bureautiques : Access, PowerPoint, Excel, Word (Office 2013)
- Compétence en réseau informatique et base de données
- Age maximum 27 ans

#### Composition du dossier (envoi par e-mail exclusivement)

- 1 cv Photo + 1 lettre de motivation en français et en anglais
  - 1 copie de diplôme avec référence e-mail et téléphone de l'Ecole
- Tous les dossiers seront adressés par mail : ey.brazzaville@cg.ey.com

**Date de clôture des dossiers le vendredi 15 juillet 2016 à 18h00**

Colloque sur les défis mondiaux et nationaux du changement climatique

# Stratégies et mesures locales de lutte pour la protection de l'environnement

Organisé par l'Accabe (Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique), en partenariat avec la Coordination nationale Redd, un colloque sur la protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique s'est tenu le 25 juin 2016, à Brazzaville, dans la salle des cérémonies de l'Espace Traiteur. Ce colloque a connu la participation de M. Marcel Pambou-Tchiloemba, représentant Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, de M. l'abbé Jonas Koudissa, Directeur de l'Accabe, de M. Georges Claver Boudzanga, coordonnateur national de la Redd+, des représentants de diverses institutions étatiques et d'organisations de la société civile ainsi que de nombreux journalistes et communicateurs, des membres du clergé et des délégués des congrégations religieuses féminines, invités en leur qualité de communicateurs et de communicatrices, comme de potentiels multiplicateurs et multiplicatrices sur la question du climat et de l'environnement.

Quatre temps forts ont ponctué le déroulement des travaux: la cérémonie d'ouverture, la conférence inaugurale sur l'encyclique du Pape François, les autres communications, la mise en place d'ateliers de réflexion et enfin la lecture du communiqué final avec ses recommandations. Il est environ 10h, lorsque le présentateur de la journée, M. Jean-Claude Nkodia, prend la parole pour présenter aux participants le déroulement de l'atelier, avant de céder le micro à l'abbé Neil Davis Batchi, directeur-adjoint de l'Accabe, qui devait prononcer le discours d'ouverture. Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux participants, le directeur-adjoint de l'Accabe a défini les objectifs du colloque comme suit:

- 1- faire prendre conscience aux participants de l'impact de l'homme sur la dégradation de l'environnement et du climat, mais aussi des enjeux actuels sur le climat au lendemain de la Conférence des parties de Paris (COP 21);
- 2- faire connaître à un large public le vibrant appel lancé par le Pape François dans son encyclique sur le climat et l'environnement «Laudato Si»;
- 3- contribuer à la définition de stratégies de sauvegarde et de protection de l'environnement susceptibles d'être implémentées au Congo;
- 4- amener tous les acteurs sociaux à percevoir l'urgence des questions environnementales, puis à s'approprier les recommandations du colloque et de nouvelles pratiques (éco-gestes), en vue de réduire, voire de maîtriser les problèmes climatiques et environnementaux dans notre pays et dans la sous-région. C'est à l'abbé Jonas Koudissa, directeur de l'Accabe, qu'est revenu l'honneur de prononcer dans la conférence inaugurale, intitulée: «Une grille de lecture de la lettre encyclique du Pape François sur la sauvegarde de notre maison commune «Laudato si». La communication s'est articulée autour de trois points essentiels: la notion

d'écologie intégrale, laquelle implique un changement de paradigme sur notre conception du développement et du progrès, mais aussi sur notre engagement en faveur de la nature qui, selon le Pape, est indissociable de la question de la justice sociale et de la faim et, enfin, sur la nécessité pour tous de passer de la passivité



Une vue des invités.

et de la culpabilité «écologiques» à la responsabilité active et anticipative. Pour y parvenir, a dit l'auteur, le Pape appelle de tous ses vœux à un débat honnête et transparent impliquant tout le monde. Ce débat, a dit l'auteur, le Pape en a lui-même tracé la trame, lui qui pour rédiger sa lettre a fait appel à plusieurs sources de pensées: la science, la philosophie, l'herméneutique et la théologie catholique, orthodoxe et même musulmane. Le conférencier a terminé sa communication en soulignant les points de continuité et de rupture entre le Pape François et ses prédécesseurs, notamment sur la nature: rappel du principe de la destination universelle des biens de la terre dans le contexte d'un monde globalisé, formulation d'une nouvelle théologie de la création qui fait de l'homme non plus un prince usant et abusant d'une nature à sa merci, mais une créature parmi d'autres dont la vocation originelle était celle d'un gestionnaire comptable devant le Créateur de toutes choses. Le Pape, a dit l'auteur, appelle



Le présidium du colloque.

également à une nouvelle spiritualité qui se veut plus compatible avec la nature, notre mère et notre sœur, pour terminer par la nécessité d'une cohérence entre les politiques nationales et internationales et entre les actions publiques et les actes privés. Au terme de son exposé, le conférencier s'est prêté aux questions des auditeurs. Puis est intervenue la pause-café et la prise de la photo de famille. Ensuite, M. Marcel Pambou-Tchiloemba, en lieu et place du professeur Joël Loumeto empêché, a exposé sur



la restitution des conclusions de l'accord de Paris (COP 21). Il est parti du contexte selon lequel les changements climatiques sont une réalité qui impose, aujourd'hui, à toutes les parties (196 en tout), dans l'observation du principe de responsabilité commune, mais différenciée (cf. Protocole de Kyoto). Faisant le bilan de la COP 21, le conférencier a reconnu que l'Accord de Paris, en ses 29 articles, constitue une avancée significative dans le débat sur les changements climatiques. En effet, a expliqué l'orateur,

l'accord de Paris a fait le point sur les stratégies de lutte contre le réchauffement climatique et la sauvegarde de l'environnement: atténuation des impacts des changements climatiques en cours, renforcement des capacités dans la lutte pour le climat, financement équitable des efforts entre gros et petits pollueurs, aspirations légitimes des Etats et des peuples au développement, transfert de technologies, etc. Reste la question cruciale de la mise en œuvre de toutes ces bonnes intentions qui devrait être, a souligné l'orateur, la préoccupation de tous, notamment des sociétés civiles comme la nôtre.

Dans la même optique, M. Georges Claver Boudzanga, représentant Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a présenté sa communication sur les responsabilités des industries polluantes dans la dégradation et dans la sauvegarde de l'environnement. Après avoir relevé les grands secteurs de pollution en République du Congo, que sont par ordre de grandeur l'énergie et l'industrie (63%), les transports (24%), les déchets (11%) et l'agriculture (2%), le conférencier a insisté sur le fait que le Congo est l'un des rares pays au monde, sinon le premier, à disposer d'une bonne gestion des ressources forestières, pour avoir mis au point le clonage des eucalyptus. Ce qui n'a pas laissé l'auditoire indifférent eu égard à la réalité sur le terrain qui est tout sauf rose. M. Georges Claver Boudzanga a, ensuite, énuméré les principaux défis du Congo dans la sauvegarde de l'environnement, soulignant

en passant que la position géographique du Congo constituait déjà un atout majeur, puisque ce pays est situé à cheval sur l'équateur au milieu des hémisphères. Malheureusement, a déploré l'orateur, le soutien de la communauté internationale aux efforts du Congo laisse encore à désirer. Dernière à prendre la parole, Mme Adelaïde Itoua a édifié les participants sur le thème: «l'avenir de la planète est dans nos mains». Partant du postulat selon lequel les changements climatiques sont devenus une réalité quotidienne non négligeable, la conférencière a rappelé que l'activité humaine sous toutes ses formes constituait la cause principale de ce dérèglement.



Photo de famille des participants au colloque.

Mais, elle a surtout montré comment chacun de nous pourrait et devrait contribuer à sauver «notre maison commune», en bannissant les comportements polluants et en accomplissant les éco-gestes susceptibles de résorber ou tout au moins de réduire les gaz à effet de serre. Le point de chute du colloque a été la constitution de quatre ateliers de réflexion sur les trois axes suivants:

1- la restitution des conclusions de la Cop 21 et leurs

implications concrètes pour le Congo ainsi qu'une réflexion sur les stratégies de divulgation et de suivi de la mise en application de l'accord de Paris;

2- un échange sur ce que nous pouvons faire en tant que société civile, particulièrement en tant qu'hommes et femmes d'Eglise et hommes et femmes des médias;

3- le troisième axe s'est appuyé sur le projet de création d'une O.n.g pour les questions climatiques et environnementales au Congo.

Après la pause-déjeuner et le travail en ateliers, les délégués des différentes équipes ont présenté leurs rapports au cours d'une mise en commun à laquelle la plupart des participants ont pris une part très active. Parmi les recommandations retenues, deux méritent d'être particulièrement mentionnées:

- la mise en place d'un comité de suivi des conclusions du présent colloque, qui travaillera sous la houlette de l'Accabe et

- la tenue, chaque année, d'un colloque national sur la question du climat et de l'environnement dit «Colloque national pour le climat et l'environnement», en sigle Conacle. Commencé à 10h10, le colloque sur la protection de l'environnement et la lutte contre le dérèglement climatique a connu la participation de 78 personnes et a pris fin à 17h30.

ACCABE

## Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
<b>6 mois</b>		<b>91 Euros</b>
Retrait sur place:	15.600	182 Euros
Expédié:	23.400	<b>Autres pays d'Afrique</b>
<b>1 an</b>		<b>96 Euros</b>
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	<b>Europe</b>
		<b>96 Euros</b>
		192 Euros
		<b>Amérique-Asie</b>
		<b>100 Euros</b>
		<b>200 Euros</b>
	<b>France, Afrique</b>	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kasal (face au ccf)  
Brazzaville : 01 Av Cardinal exelle Biyemba (face à la Mairie)

Tel : (+242) 05302238 / 055001075  
Tel : (+242) 05501075 / 05502073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

# La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



**Schneider**  
Electric  
Domaé

2.900 FCFA

**legrand**  
Prise Kaptika



400 FCFA



**legrand**  
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

**legrand**  
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo  
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 [www.celecsa.com](http://www.celecsa.com)